

L A

COUR PLÉNIÈRE,

Héroï-Tragi-Comédie.

AN

COUR PLÉNIÈRE

Héros-Tragi-Comédie

La Cour Plénière , Héroï-Tragi-Comédie,

EN TROIS ACTES ET EN PROSE;

JOUÉE le 14 juillet 1788.

*Par une Société d'Amateurs , dans un Château
aux environs de Versailles.*

Par M. l'Abbé DE VERMOND , Lecteur de la Reine.

..... La chétive pécore
S'enfla si bien , qu'elle creva.
LA FONTAINE.



A BAVILLE ;

Et se trouve A PARIS ;

Chez la Veuve LIBERTÉ, à l'Enseigne de la Révolution.

1 7 8 8.

La Com. Plénier

Histoire de la Com. Plénier

IN THE CHURCH OF THE REFORMATION

1644

For the purpose of the Reformation

and the Reformation of the Church

For the purpose of the Reformation

For the purpose of the Reformation

For the purpose of the Reformation

LA COM. PLÉNIER

1644

A V I S D E S É D I T E U R S.

L'AUTEUR de cet Ouvrage ne l'avoit pas d'abord destiné pour l'impression.

Enchanté d'avoir réussi à mettre sur le grand théâtre de l'administration ministérielle, des personnages dont il connaissait parfaitement les mœurs, le langage & le caractère, il s'est amusé à faire répéter sur un petit théâtre d'appartement & pour le plaisir de quelques personnes de distinction, la préparation des scènes qu'ils exécutent devant le public ()*

Son amour-propre a joui d'un nouveau triomphe

(*) Cette Pièce a été réellement jouée dans un château voisin de Versailles. Plusieurs personnes de la première qualité ont assisté à la représentation. Le jeu de la scène a été si vrai, & l'illusion si complète, qu'on a vu, à différentes reprises, les spectateurs oubliant qu'ils assistaient à une Comédie, & par un quiproquo qui fait l'éloge de l'Ouvrage, siffler les Acteurs qui représentaient Messieurs de Sens & de Lamoignon, en croyant siffler les originaux, puis se réveiller comme d'un songe, se regarder, rire de leur méprise, & faire retentir la salle d'applaudissements,.... Quel triomphe pour un Auteur !

Ses talents littéraires n'ont pas eu de moindres succès que ses talents politiques.

Le hazard nous ayant procuré la connaissance de ce petit chef-d'œuvre dramatique , nous avons tant fait , par nos éloges , par la perspective de gloire que nous avons présentée au merveilleux Abbé , qu'il n'a pu résister à nos instances , & que nous en avons obtenu la permission de livrer au grand jour cette précieuse production , & même de la livrer sous son nom.

Comme ce n'a pas été sans peine , que nous avons déterminé le modeste Auteur à nous confier sa Pièce ; le temps s'est écoulé , & quelques-uns des événements , dont il y est fait mention , se sont éloignés. Il est vrai aussi que la catastrophe s'est approchée , & , qu'à la rigueur , il y a , à tout prendre , une sorte de compensation : mais toujours , le Lecteur se tiendra pour averti , afin qu'il n'aille pas nous faire quelques misérables chicânes qui , maintenant , n'auront point d'excuses.

Dans le présent que nous faisons à nos contemporains , nous n'avons d'autre but que celui de plaire & de les instruire ; & nous sommes tellement persuadés que nous l'avons rempli , que nous comptons sur la reconnaissance universelle.

Les Acteurs même qui occupent la scène , ne nous sauront pas mauvais gré de la publication

de ce Drame : ils conviendront tous , que ce qu'on appelle la partie des mœurs , est supérieurement traitée , que le dialogue est d'une vérité rare ; car l'étonnant Ecrivain nous a assuré , que ce n'était pas seulement ce que doivent dire , mais ce que disaient () , en effet , ses héros , qu'il leur mettait dans la bouche. Au fond un portrait ressemblant à son mérite , & il est toujours agréable quand on nous fait penser , parler , agir ; qu'on nous fasse penser , parler , agir , comme nous pensons , parlons & agissons réellement.*

(*) Ce que nous avançons ici , nous dispense de prévenir le Lecteur sur quelques tournures de phrase , & certaines expressions où l'on méconnaîtrait le style du délicieux Abbé ; telles que : *puant Janséniste , travailler le Clergé , la Robinaille , &c. , &c.* C'est ainsi que Molière , pour mieux faire reconnaître le personnage qu'il jouait dans le Tartufe , empruntait jusqu'à son langage : c'est ainsi que l'adroit Abbé , à l'imitation de Molière , a su se procurer , par le moyen d'un Valet-de-Chambre du Garde des Sceaux , l'auguste fimarre dont s'est affublé l'acteur qui a joué le personnage du grand Lamoignon.



P E R S O N N A G E S.

L'ARCHEVÊQUE DE SENS, principal Ministre.

M. DE LAMOIGNON , Garde des Sceaux.

M. DE MAUPEOU , Chancelier.

Madame DE LAMOIGNON.

LA MARQUISE DE BRIENNE.

LE BARON DE BRETEUIL , Ministre.

LE COMTE DE MONTMORIN , Ministre.

Le Chevalier DE GUER , Député de la Bretagne.

Le Comte DE VIENNOIS , Député du Dauphiné.

Le Comte DE SABRAN , Député de Provence.

Le Chevalier DE MESPLESSES, Député du Béarn.

Madame d'ÉPRÉMESNIL , & ses deux Filles.

ALBERT, Maître des Requêtes, Chef des Eclaves.

PIÉPAPE , jadis Lieutenant-Général de Langres ,
Esclave.

L'ABBÉ MAURI , l'un des Quarante de l'Académie Française , Esclave.

L'ABBÉ MORELLET , l'un des Quarante de l'Académie Française , Esclave.

BLONDEL , Secrétaire du Sceau , jadis Avocat ,
Esclave.

TROUPE D'ESCLAVES , parmi lesquels on distingue DAGOULT , MONTGALAN , quelques Conseillers d'État , Maîtres des Requêtes , Intendants , &c.

La Scène est à Versailles.

La



La Cour Plénère, Héroï-Tragi-Comédie.



ACTE PREMIER.



SCENE PREMIÈRE.

LE PRINCIPAL MINISTRE,
LE GARDE DES SCEAUX,
ALBERT.

(Albert est devant un bureau avec des cartons & des papiers, il vient de faire lecture du projet d'Edit portant établissement d'une Cour plénère.)

LE PRINCIPAL MINISTRE.

EH bien ! Mons Albert, que dites-vous du projet ?
N'est-il pas sublime ?

ALBERT.

Monseigneur, il est sublime ; digne du grand Ministre qui l'a conçu.

LE GARDE DES SCEAUX.

Digne de la Nation qu'il doit rendre heureuse, & d'ailleurs très-conforme aux loix fondamentales que je respecte ; vous le savez bien.

A



A L B E R T.

Et moi donc , Monseigneur ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ha , ha ! je m'en doutais : & moi aussi , Messieurs ; mais ! faudrait-il y renoncer , si les loix étaient contraires ? & ces petites *scrupuleuses* , n'est-il aucun moyen de les humaniser ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Suivant l'occasion.... Voulez-vous que je parle avec franchise ? je les compare à de vieilles prudes qui ne sont pas fâchées qu'on les viole quelquefois.
(*Il rit.*)

A L B E R T.

J'admire la gaieté de Monseigneur jusques dans les choses les plus graves.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Tenez , j'ai plus de franchise encore. Vos lois dont vous parlez beaucoup , vos lois fondamentales , sur-tout , que je cherche depuis que je suis au monde , & que je ne trouve pas , ne m'ont jamais paru qu'un épouvantail placé vis-à-vis du trône , comme on en met au milieu des champs pour écarter les oiseaux. De loin il fait peur , de près c'est un haillon.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ah ! Monseigneur , lorsque je vous les livre , laissez-leur au moins leur valeur apparente. Comment diable ! sans les loix , plus de Parlement , je le fais bien ; mais aussi plus de Garde des Sceaux.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Et plus de Chancelier , Monsieur de Lamoignon. Mais aussi , sont-ce des loix qu'il nous faut dans

la circonstance présente ? font-ce de vieilles rubriques que vous nommez principes ? Non , Messieurs ; ce sont des idées qu'il nous faut , des idées nouvelles , & non pas des lois. Ma foi , je regrette encore l'ombre de respect que je suis forcé de conserver pour elles !

A L B E R T.

L'ombre de respect !.... Oserois-je demander à Monseigneur , si l'établissement de la Cour Plénière en est une preuve ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Comment ! cela vous échappe , Mons Albert ? Voyez quel est notre état actuel. La recette égale tous les ans la dépense ,.... moins 180 millions. Ce fou de Calonne , après avoir fait cent gambades assez heureuses , finit par une culbute mortelle : il assemble les Notables. Cette Assemblée a fait un grand bien , je l'avoue ; elle m'a fait Ministre principal : mais aussi quelle foule de maux ! Ces Notables si bien choisis , dont on était si sûr , ne s'avisent-ils pas de s'enflammer du zèle national , de l'amour patriotique ? Moi-même , j'étais alors le plus effronté citoyen !.... Nous demandons des comptes : vainement on veut nous égarer avec des états imparfaits , infidèles , contradictoires ; le fameux déficit est deviné : Calonne est chassé : parvenu au point d'où il venoit de partir , je ne fais par quel prestige , j'ai vu les choses à-peu-près comme il les voyait. Plus fin cependant , je congédie bien vite mes anciens confrères les Notables : je saisis , faute de mieux , les plans que je venais de dénigrer , & j'envoie le fameux Edit du Timbre au Parlement.

Ce Parlement enregistrait les Impôts depuis cent-cinquante ans , j'ignore à que le titre : mais enfin cette

petite coutume s'était établie pour la commodité de tout le monde ; il était d'ailleurs si complaisant , si bon , qu'on ne cherchait pas à lui contester sa plus belle prérogative. Au contraire , on se gardait bien de toucher à son ressort immense , parce qu'un seul enregistrement opprimait tout d'un coup vingt-deux Provinces. Qui diable s'y ferait attendu ? Voilà mes Robins qui rougissent , pour la première fois , qui font les difficiles , les hommes de bien , qui veulent imiter les Notables , qui demandent des États , des comptes , des éclaircissemens.

J'insiste : alors ils perdent la tête ; ils me font la plus étrange capucinade ; ils déclarent qu'ils ont mal fait d'enregistrer jusqu'à présent ; qu'ils n'en ont pas le pouvoir , qu'ils ne sont pas les représentans de la Nation ; que la Nation seule a le droit de consentir les impôts ; qu'il faut assembler les États-Généraux , enfin , toutes les billevesées que vous avez vues.

Je ne parle point de ma bonne contenance , du Lit-de-Justice , du Timbre enregistré , & de l'Impôt Territorial adjoint au Timbre : vous savez les raisons de cette adjonction ; c'est la perfidie la plus adroite !... Voyez-vous comme déjà l'on reproche au Parlement de n'avoir pas enregistré l'Impôt Territorial , à cause de ses exemptions personnelles ? Voyez - vous comme on affecte de ne plus parler du Timbre qu'il a si bien esquivé , & d'oublier sur-tout qu'au moment où l'Impôt Territorial lui fut présenté , il venait d'abdiquer des pouvoirs qu'il était trop ridicule de reprendre ?

Je ne parle pas non plus de son exil à Troyes , de son rappel forcé : j'en ai dit assez pour saisir les résultats de notre situation : d'un côté , nécessité des Impôts ; de l'autre , impossibilité de l'enregistre-

ment. Dans cette crise , les petits esprits ne voyaient qu'une ressource , l'Assemblée des Etats-Généraux ; les esprits forts en voyaient un autre , la banqueroute ; moi , j'en voyais une troisième , celle de m'affranchir d'une tutelle méprisable , d'abolir cette vieille formule d'enregistrement , de déclarer , par un bel Edit , le Roi propriétaire de tous les biens de son Royaume , & de prendre tout ce qui serait à ma convenance.

Mais voici ce que j'appelle respecter encore les loix qui ne le méritent guère ; déterminé à prendre , je préfère la manière la plus décente.

A L B E R T.

Monseigneur ! le scrupule est excessif : il serait facile de prouver que tout appartient au Roi.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Eh bien ! Monsieur , je suis scrupuleux. Je laisse au Peuple une apparence de propriété : Je conserve l'enregistrement , parce qu'à ses yeux cette momerie représente encore le consentement de la Nation. Mais , moi , pour être entièrement libre , c'est de l'enregistrement lui-même que je m'empare ; j'invente & je forme un Tribunal , auquel je donne le nom imposant de COUR PLÉNIÈRE , qui soit chargée d'enregistrer pour tout le Royaume , & dont tous les Membres sont autant d'automates qu'un coup de sifflet agite & dirige à mon gré.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et cette clause , d'ailleurs , par laquelle ils seront forcés d'enregistrer deux mois après la présentation des Edits , quelles que soient dans l'intervalle la force & la justice de leurs Remontrances ; cette clause n'a-t-elle pas tout prévu ? Vous me la devez , Mon-

seigneur , & je la dois moi-même , je l'avoue avec respect , au cousin Meaupou. Le drôle s'en étoit douté ; mais toujours poltron , il n'en avoit hasardé que les préliminaires : c'est justement l'article troisième de son Edit du mois de Décembre 1770.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oh ! pour les détails , je reconnais avec grand plaisir les bons secours que vous m'avez prêtés ; aussi c'est chose résolue : nous partagerons l'honneur de la journée , n'est-il pas vrai ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Et cette composition de la Cour Plénière , ne ferait-elle pas seule , un chef-d'œuvre de politique & d'équité tout ensemble ? Tous les grands Chambriers de Paris , appelés là pour allécher les autres , & pour me donner l'air de les caresser , tandis que je les poignarde ; cette Grand'Chambre , dont la moitié est déjà subjuguée , & dont l'autre moitié , si elle rechigne , se trouvera tout-à-coup engloutie au milieu des Conseillers d'Etat , des Maîtres des Requêtes , des Parlementaires de Province que je nommerai , des Archevêques ; des Evêques que vous nommerez , des Gentilshommes , des Chevaliers des Ordres , des Gouverneurs & des Lieutenants-Généraux de Province que nous nommerons ensemble ; des Grands-Officiers de la Maison du Roi...

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui , tout cela est fort bien combiné.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et ne dirons-nous rien de mes suppressions & de mes grands Bailliages , qui vous vengent assez de la capucinade , & qui nous procurent le triple avantage de contenter nos petites vengeances personnelles ,

de détourner l'attention publique de l'objet principal , du danger évident des propriétés , pour la porter sur un nouvel ordre de juridictions qui doit plaire à la multitude , enfin , de tromper le Roi lui-même , intimement persuadé qu'il ne s'agit ici que d'une réforme dans l'administration de la justice , redoutée des Parlemens , mais nécessaire à la félicité publique.

A L B E R T.

Messeigneurs , je suis dans l'admiration ! Le bon homme Richelieu & l'imbécille Mazarin n'ont jamais été si loin : celui-ci fuyait devant les Parlemens , l'autre se contentait de les mépriser.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et nous les détruisons.... Je n'ai plus qu'un petit changement à proposer ; & c'est la lecture de l'Edit , qui vient de m'en donner l'idée. Nous l'intitulons : Edit portant établissement d'une Cour Plénière ; je voudrois mettre : *Rétablissement de la Cour Plénière*. Les nouveautés effarouchent toujours un peu. J'ai entendu dire que la France avait jadis une Cour Plénière ; & ce ne serait pas une mal-adresse , ce me semble , d'annoncer notre constitution nouvelle , comme une résurrection , un rétablissement de l'ancienne constitution.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Non pas , s'il vous plaît : l'honneur de l'invention m'appartient , & je ne veux pas avoir l'air d'un homme qui , sans imagination , sans ressources , sans idées , se traîne sur les pas de ses devanciers.

LE GARDE DES SCEAUX.

Mais ! ne sommes-nous pas d'accord , qu'entre nous deux , l'inventeur ne sera pas nommé ?



LE PRINCIPAL MINISTRE.

Soit : mais tôt ou tard , il peut être connu ; & ne voulez-vous pas aussi faire imprimer à côté de notre Edit , le plan de la Cour Plénière , donné par Boynes , sous Louis XV ?

ALBERT.

Monseigneur , daignez vous calmer ; la proposition de Mgr. le Garde des Sceaux peut avoir quelque utilité , & elle est sans danger. Le petit peuple , en suivant la pente tracée , se croira bonnement ramené à l'ancien régime ; les bons esprits , ceux dont le suffrage vous plaît sans doute , n'y seront pas trompés. Le Tribunal dont Monseigneur le Garde des Sceaux a entendu parler (si la Cour Plénière fût jamais un Tribunal) n'était composé que des hauts Barons du Royaume. Ils y étaient appelés par leur naissance , & non par le choix du Ministre. En vérité votre Cour Plénière ne ressemble pas plus à celle de St. Louis , que vous ne ressemblez vous-même à l'Abbé Suger.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ah , petit badin ! vous serez Lieutenant-Civil , je le vois. Mettez donc *Rétablissement* , puisqu'il le faut ; & sur-tout , insérez dans le préambule quelques lignes qui fassent valoir le sacrifice. (*La pendule sonne sept heures.*) Déjà sept heures ! Allons , Monsieur Albert , il faut retourner à l'impression ; nous n'avons pas un moment à perdre.

ALBERT.

Est-ce toujours pour Jeudi , Monseigneur ?

LE



LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui, sans doute.

ALBERT.

Je pensais que l'Arrêté de Samedi, pourrait déranger quelque chose.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ei donc !

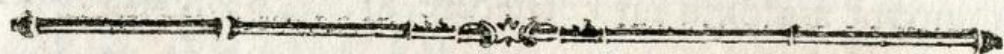
LE GARDE DES SCEAUX.

Notre maxime en affaires est de regarder toujours devant soi, jamais derrière.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ha ! *quelquefois de côté* : comment d'ailleurs changer les ordres donnés pour les Provinces ?.... Vous restez, M. de Lamoignon ?

(*Albert fait une révérence profonde & sort.*)



S C E N E II.

LE PRINCIPAL MINISTRE,
LE GARDE DES SCEAUX.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

SEPT HEURES ! notre écervelé doit être sur le chemin des isles Sainte-Marguerite.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et Goëllard sur la route de Pierre-en-Scise. J'ai quelqu'inquiétude cependant : ils ont dû être enlevés à quatre heures du matin, & point d'avis.

B

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Le pauvre petit Goëflard m'intéresse fort peu ; mais ce d'Eprémefnil !...

LE GARDE DES SCEAUX.

Vous n'avez pas voulu me croire : vous l'avez ménagé : si j'eusse été le maître , depuis long-temps nous en serions débarrassés.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'en voulais tirer parti ; mais je me suis trop pressé : J'ai publié trop tôt nos entrevues , dans lesquelles je me laissais bonnement endoctriner : je voulais le rendre suspect ; il a vu le piège , & sa cervelle s'est embrasée.

LE GARDE DES SCEAUX.

Au moins , puisque nous le tenons , tenons-le bien. Ne serait-il pas possible que le soleil de Provence , donnant à-plomb sur cette tête ardente ?... Ma foi , si vous vouliez !...

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Aider un peu le soleil ?... Non : nous n'en sommes pas là , & l'ennemi n'est pas assez dangereux. Que diable peut-il faire à deux cents lieues d'ici , entre quatre murailles , & sur un roc en pleine mer ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Il peut écrire.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

A qui ? à la sentinelle ? Non : il faut même , s'il est possible , donner à notre démarche un air de nécessité ; & à la détention de d'Eprémefnil , un prétexte légitime.

LE GARDE DES SCEAUX.

La chose est faite : j'ai mes trompettes qui publie-

ront , dès ce soir , qu'on ne punit pas dans la personne de d'Eprémefnil , le Démofthène du Parlement , l'Auteur des dernières Rémontrances & de l'Arrêté ; mais un vil espion du Gouvernement , qui n'a pas rougi de donner cinq cents louis pour séduire les gardiens de l'Imprimerie Royale ! acheter les premières épreuves de nos Edits ! ... le secret de l'Etat !....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Pas mal , en vérité ! la fable trouvera toujours quelques esprits crédules , & cela suffit. Ma foi ! plus je réfléchis , plus nos plans me paraissent sagement concertés. Il ne s'agit que d'aviser ensemble aux moyens de l'exécution. Le premier.

LE GARDE DES SCEAUX.

Le premier moyen , Monseigneur , est entre nous une confédération inviolable , il faut mettre ensemble notre crédit , nos intérêts , nos cabales , nos intrigues ; ne nous séparer jamais , encore moins nous combattre.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

C'est mon desir , & vous le savez bien.

LE GARDE DES SCEAUX.

Vous savez aussi que chaque conjuration a son serment : allons , Monseigneur , un petit serment sur l'Evangile.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous moquez-vous ? Je vous ferai donc jurer sur la Loi Salique?... Ne plaisantons pas. Voici ma promesse (*il lui tend la main*) : foi de Gentilhomme ! je jure de vous être inébranlablement attaché.

LE GARDE DES SCEAUX *serrant
la main du Premier Ministre.*

Je le jure de même ; à la vie & à la mort.



LE PRINCIPAL MINISTRE.

Nous convenons d'essayer la douceur avant d'employer la violence : nous convenons que, si la Grand'Chambre accepte , tout est dit : c'est donc à la Grand'Chambre qu'il faut tendre nos filets. Vous connoissez votre Grand'Chambre ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Comme ma famille.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous allez donc me donner les signalements ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Sans doute. Mais tout ceci va se passer pendant l'Assemblée du Clergé , & nous convenons aussi qu'il n'est pas inutile de le *travailler*. Vous connoissez votre Clergé ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Comme la Cour. Soyez tranquille : je vous fournirai la liste des Soutanes. Commençons par les Robes Rouges. Tenez , voilà l'Almanac Royal. (*Le Garde des Sceaux prend & ouvre l'Almanach Royal.*) Je ne fais si vous pensez comme moi : je mets tout le Parlement dans la Grand'Chambre , & la Grand'Chambre dans quatre personnes , d'Ormesson , Joly de Fleury , d'Amécourt , & Robert.

LE GARDE DES SCEAUX.

Votre calcul est sévère. La Grand'Chambre en a d'autres qui ont aussi leur mérite & leur opinion : Séguier , par exemple , moins connu par son talent sublime , que par sa dissipation. Je vois même dans les Enquêtes , des jeunes gens qui promettent : mais j'ai des amis parmi tous ceux que vous ne nommez pas , des amis dont je suis sûr ; & , à la rigueur , il vous suffit d'opérer sur les quatre que vous avez nommés.



LE PRINCIPAL MINISTRE.

A la bonne heure. Eh bien ! d'Ormeffon ; quel est cet homme-là ? Je le connais peu : ses sociétés ne sont pas les miennes.

LE GARDE DES SCEAUX.

Je le crois , d'Ormeffon a les mœurs rigides : c'est un vrai Magistrat ; il en a conservé les principes & le costume ; assez bon jugeur au demeurant ; mais caustique , railleur amer , gauche , inepte au service du Roi. Son Noiseau suffiroit pour l'exclure : en général cet homme est haï & estimé.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ces gens-là sont difficiles à manier. Nous verrons cependant. . . . Et Fleury ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Oh ! celui-là est un Docteur , un savant en *us* , un vrai Caritidès , obscur , entortillé.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

D'Amécourt & lui , cependant , sont plus adroits que les autres.

LE GARDE DES SCEAUX.

Plus faux , Monseigneur : c'est le terme. Le d'Amécourt est un drôle le plus dangereux de tous : d'Aligre , lui-même , n'est pas manchot , lorsqu'il se place entre ces deux mâtois. Je le répète : c'est vers d'Amécourt sur-tout qu'il faut diriger l'hameçon. Hé , hé ! que fait-on ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Laissez-moi faire : oui , je sais qu'il est fin ; je l'ai vu quelquefois ; je me flatte même de lui avoir donné assez bonne opinion de ma personne. Je fais du moins ce qu'il en dit un jour en bonne maison. Cependant

d'Aligre m'a assuré que depuis 1774, d'Amécourt & Fleury l'avaient traité cordialement.

LE GARDE DES SCEAUX.

C'est, qu'apparemment, ils n'avaient pas intérêt de le tromper.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ce d'Amécourt est garçon : il est immensément riche : je ne connois qu'un moyen de le tenter, & je m'en charge. Passons à Robert.

LE GARDE DES SCEAUX.

Robert !... n'est qu'un *puant Janséniste* (*).

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ah ! fi !

LE GARDE DES SCEAUX.

Mais ! vous le connoissez ; vous l'avez vu : je l'ai fait venir chez moi pour vous donner une idée de l'original.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui : M. le Conseiller m'a paru un animal bien gauche, bien brusque, bien hargneux, un vrai fagot d'épines.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et de plus, opiniâtre comme un mulet. Les Clercs l'appellent le Dieu Thermes.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

C'est un Janséniste : il suffit ; je ne m'en charge pas : j'ai toujours été suspect à ces fanatiques. Il faudra que vous encensiez le Dieu Thermes, & je fais mon affaire des trois autres.

(*) Il est inutile de faire observer l'obligation étroite à laquelle nous sommes asservis de conserver la vérité de l'histoire jusques dans les expressions.

LE GARDE DES SCEAUX.

S'il ne s'agit que de les diviser , la chose ne sera pas difficile ; car , ce que vous ignorez peut-être , ces quatre personnages qui n'ont qu'un intérêt , & qui ne devraient avoir qu'un sentiment....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Eh ! bien ?

LE GARDE DES SCEAUX *à son oreille , & avec un ton discret.*

Ils se détestent.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Pas possible : Quoi ! d'Amécourt & Fleury qui ne se quittent pas , qui semblent agir & penser ensemble !

LE GARDE DES SCEAUX.

Ils se détestent.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Mais ne vous y trompez pas : ces gaillards-là sont très-capables de s'aimer d'amour extrême , & de s'unir comme frères lorsqu'il s'agira de nous tourmenter. N'importe , cependant : ils seront bien adroits , s'ils m'échappent. Vous êtes sûr au moins que leur Arrêté ne nous nuira pas ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Bagatelle ! Une tournure viendra tout expliquer. Les tournures ne nous manquent jamais. Un serment fait contre une chose encore ignorée , est-il à craindre ? On dira que le nouveau régime ne touche point à la constitution , & l'Arrêté n'aura plus d'objet : mes amis , d'ailleurs , qui , sans contredit , sont les plus honnêtes , passeront les premiers , & les autres ne demandent qu'un exemple qui les autorise.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Inutile de parler des Abbés qui vont courir le Bénéfice à qui mieux mieux. On distingue cependant un petit mutin qui singularise, qui fait le tribun du peuple, qui s'en va, déconcertant les Lettres - de - cachet, jusques dans les Bureaux du Breteuil. Un certain le Cogneux de Belabre.

LE GARDE DES SCEAUX.

Le général Jacquot?... Oui, cela parle; mais on le laisse parler. Ces Abbés, Monseigneur, nous ont conduits naturellement à l'Assemblée du Clergé: nous lui devons une visite.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Elle sera bientôt faite: Je ne chargerai pas mes portraits. L'Archevêque d'Arles est un homme assez instruit, un bon Evêque; mais point de caractère: je n'en suis pas inquiet, je l'ai noyé. L'Evêque de Blois a quelque esprit; mais sa tête est mal organisée, pleine d'une métaphysique obscure, obscure! & ses singularités déparent ses vertus. Pour Auxerre, c'est un petit intrigant très-dangereux: mais je fais le moyen de le ramener: il est presque aussi avare que sa sœur. J'ai connu Béziers en Languedoc: pauvre esprit, & d'ailleurs facile à séduire; promettez-lui quelques misères, pour lui & sa famille, & il est votre très-humble serviteur. Vous connoissez l'Archevêque de Rheims? loyal gentilhomme & d'un esprit solide; mais je le fais passer pour un imbécile, & quel crédit voulez-vous qu'il ait dans le Clergé? Je ne parle pas du Clermont; c'est un Curé de campagne. Voilà ceux que nous pourrions craindre; les autres sont à nous. *Rhodès* m'est dévoué, & vous en savez la raison: le pauvre hère étoit perdu, & je l'ai fait placer: il n'est point ingrat;

ingrat ; hélas ! c'est le seul défaut que je ne lui connoisse pas. *Embrun* est écrasé de dettes , & je lui ai promis un abbaye. *Troyes* est un bas valet , & je viens de faire son neveu coadjuteur.

A l'égard du second ordre , il est dans ma dépendance. J'ai d'ailleurs mon *Grumet* qui les échauffe , & qui les mène où je veux ; avec des promesses que je ne tiendrai pas. Vous ne connaissez pas mon *Grumet* ? J'en suis fâché ; il étoit digne d'être initié à nos mystères. Vous le voyez : la *Prêtraille* sera facilement menée , & en général je suis sûr que la besogne ira toute seule.

LE GARDE DES SCEAUX.

Peut-être quelques Protestations , quelques Remontrances sur les Grands-Bailliages , sur les suppressions , sur tous les articles qui touchent à la bourse de ces Messieurs.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'ai mon plan là-dessus. Le jour même du Lit-de-Justice , j'écris à d'Aligre pour qu'il m'envoie les trois sujets notés ; d'Ormesson , d'Amécourt & Fleury. Je les harangue à ma manière ; je les invite moi-même à réclamer sur les suppressions , sur les Grands-Bailliages , sur tout ce qui blesse leur intérêt personnel , en leur faisant entendre très-intelligiblement , que , s'ils veulent nous passer la Cour Plénière , nous sommes disposés à leur passer tout le reste.

LE GARDE DES SCEAUX.

Tout le reste !...

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Quelle frayeur ? Promettre , ce n'est pas donner.

LE GARDE DES SCEAUX.

Allons : Je prévois que nous serons entièrement libres à la fin du mois , & que la Cour Plénière ne fera pas au moins ce qui m'empêcheroit d'aller à la noce de mon fils.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

A Bâville , sans doute ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Eh , non ! à Dijon. La Péque provinciale ne veut pas venir ; il faut l'aller chercher.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

La petite sotte fait la difficile ! Aussi , dit - on qu'elle est folle d'un M. de Lameth.

LE GARDE DES SCEAUX.

Il est vrai : Mais c'est l'affaire de Lamoignon , & cela ne l'intrigue pas , je vous jure.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Elle est si riche !

LE GARDE DES SCEAUX.

Assez. Une sœur infirme qui ne se mariera pas , partageant ainsi avec son frère les millions du père Courbeton ; ayant d'ailleurs sa part des 600,000 liv. données par le benêt de la Borde , pour la terre de Chessy.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous êtes bon père , M. de Lamoignon , & les affaires pnbliques ne vous font pas oublier vos enfants ; votre fille mariée à Caumont ; votre fils à la plus riche héritière de la Magistrature....

LE GARDE DES SCEAUX.

A propos de ma fille : vous savez , Monseigneur ,

qu'il est assez d'usage, dans des temps de prospérité, comme celui-ci, que le Roi augmente la dot des filles de Ministres, d'une somme de 200,000 livres. Ma délicatesse permet-elle que je rappelle moi-même l'étiquette?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'entends, j'entends : Je m'en charge, & cela est bien juste. Quel bruit ?

S C E N E I I I.

LE PRINCIPAL MINISTRE ,
LE GARDE DES SCEAUX,
PIÉPAPE, UN VALET-
DE-CHAMBRE.

PIÉPAPE *dans la coulisse, au Valet-de-chambre.*

JE vous assure, Monsieur, qu'il m'est indispensable de les voir sur-le-champ.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Qu'est-ce ?

LE VALET-DE-CHAMBRE.

C'est M. Piépape, qui veut absolument entrer.

PIÉPAPE.

Messeigneurs, je vous demande pardon.

LE GARDE DES SCEAUX.

ous voilà tout effrayé !

PIÉPAPE.

Mais vous ignorez ce qui espasse ! M. d'Épremeuil n'est pas arrêté !

LE GARDE DES SCEAUX.

Il n'est pas arrêté ?

PIÉPAPÉ.

Non : Tandis que les Gardes faisoient ouvrir la porte , il a escaladé le mur mitoyen , & s'est jeté dans la maison voisine , à l'aide d'un Procureur au Parlement qui l'habite.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Nomme-t-on ce Procureur ?

PIÉPAPÉ.

Il s'appelle Leblanc de Varenne.

LE GARDE DES SCEAUX.

Mon ami , notez-moi ce geux-là.

PIÉPAPÉ , *écrivant sur ses tablettes.*

Cependant la porte s'ouvre ; la voiture part au grand trot des chevaux ; les Gardes courent longtemps pour l'atteindre : c'étoit le fils de d'Eprémefnil & son Précepteur. D'Eprémefnil , d'un autre côté , se rendoit tranquillement au Palais , en robe , & escorté du Procureur.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Sous la conduite de son *Connétable !...*

SCENE IV.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS,
L'ABBÉ MAURI, UN VALET-
DE-CHAMBRE.

LE VALET-DE-CHAMBRE *annonce.*

M. l'abbé Mauri....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Et bien , grand Pontife ! Manlius est donc au Capitole.

L' ABBÉ MAURI.

Vous le savez , Messeigneurs ? Et Goëflard aussi.

LE GARDE DES SCEAUX.

Goëflard aussi ? Mais ! ces gens de la Prévôté sont donc des butors ou des frippons ? (*avec colère*) Aussi des égards , toujours des égards ! Si on leur avoit lâché un Desbrungnières !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui : Desbrungnières fait bien qu'on ne sort pas toujours par la porte.

L' ABBÉ MAURI.

Justement : c'est par la fenêtre que Goëflard est sorti ; par une fenêtre basse , qui donne sur le derrière de sa maison. Le fils de d'Eprémefnil , qui étoit venu l'avertir , a fait le même saut. Ils on trouvé , dans la rue voisine , le Médecin Thierry qui les a conduits au Palais , dans sa voiture.

LE GARDE DES SCEAUX.

Piépape , notez-moi le Médecin.

L' ABBÉ MAURI.

Vous pensez bien que le palais est en rumeur ; les Clercs s'attroupent ; on bat des mains ; on crie *bravo* , & d'Eprémefnil passe modestement des Enquêtes à la Grand Chambre , au milieu des acclamations.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous verrez que nous allons avoir la plus plate comédie !

LE GARDE DES SCEAUX.

C'est une révolte, Monseigneur, un crime de haute traison ! il faut que le châtiment effraie.



S C E N E V.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS,
L'ABBÉ MORELLET, UN VALET-
DE-CHAMBRE.

LE VALET-DE-CHAMBRE *annonce.*

M. l'Abbé Morellet.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Bon ! voici tout le Conseil : eh bien ! les nouvelles du camp ?

L'ABBÉ MORELLET.

Vous savez l'escapade de d'Éprémefnil ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Nous ne savons que cela.

L'ABBÉ MORELLET.

Vous devinez le reste : Les Chambres se sont assemblées, & l'on députe vers le Roi.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Nomme-t-on les Députés ?

L'ABBÉ MORELLET.

Les Présidents d'Aligre & d'Ormesson ; d'Amécourt, Amelot, Barbier d'Ingreuille & Robert de St. Vincent.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Le Dieu Thermes ! Ceci devient sérieux. M. de

Lamoignon , il faut , il faut que cette députation ne voie pas le Roi.

LE GARDE DES SCEAUX.

Parbleu ! Je n'y fais qu'un moyen. Postez-moi dans l'avenue un piquet de Gardes-Françaises , qui enlève tout le cortège , hommes , chevaux & voitures.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Le moyen est un peu vif.

LE GARDE DES SCEAUX.

Prétendent-ils donc nous faire la loi ? Point de députation qui tienne ; il faut que d'Eprémefnil soit enlevé.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui , sans doute , il le faut ; mais un bon procédé ne coûte rien ; j'aime les procédés : ayons toujours l'air d'être forcés , & même , de ne pas faire tout ce qui serait possible. Je vais monter dans un moment chez le Roi. La députation ne le verra pas. Je dirai à Sa Majesté que *félicité publique exige* que les députés ne soient pas entendus : je hâterai même , s'il le faut , le départ pour la chasse. Vous , cependant , M. de Lamoignon , vous recevrez les députés , vous les recevrez bien , pas vrai , très-bien ?

PIÉPAPPE.

Il fait chaud : nous leur offrirons de la limonade.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je les verrai aussi , & j'irai avec eux jusqu'aux caresses. En les amusant ainsi , nous aurons le temps de faire saisir d'Eprémefnil , par les moyens que nous allons décider.

S C E N E V I.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS ;
LE BARON DE BRETEUIL.

LE VALET-DE-CHAMBRE *annonce*.

M. le Baron de Breteuil....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Tant mieux ! M. le Baron , j'allois passer chez vous. Mais comment ! nos ordres ont été bien mal exécutés ?

LE BARON DE BRETEUIL.

Aussi , pourquoi se servir de gens qui ne font pas fait à la besogne ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Je veux qu'on les fasse pourrir en prison.

LE BARON DE BRETEUIL.

Vous le voulez : je le veux aussi , si l'on me prouve qu'ils ont voulu mal faire.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Leur faute est peut-être involontaire ; j'aime à le croire : & d'ailleurs , il ne s'agit plus que de la réparer. Pensez-vous , M. le Baron , que l'asyle choisi par d'Eprémefnil soit impénétrable aux ordres du Roi ?

LE BARON DE BRETEUIL.

Messieurs ! Messieurs ! c'est à vous à délibérer sur ce que vous devez faire.

LE GARDE DES SCEAUX.

Voici mon avis : l'autorité du Roi ne peut être
arrétée

arrêtée par aucun obstacle légitime ; & si vous voulez qu'elle ne soit pas compromise , il faut ici la plus éclatante rigueur. D'Eprémefnil est au Palais : je le vois déjà entouré d'une armée. Les Greffiers , les Procureurs , les Huissiers , les Clercs s'assemblent & s'arment : le Palais va devenir un arsenal. Il convient donc de développer une force telle , que le succès ne soit pas incertain. Entourez le Palais : rassemblez les Gardes-du-Corps , les Cent-Suisses , les Gardes-Suisses , les Gardes-Françaises , la Prévôté , la Connétablie , le Guet à pied , le Guet à cheval , tous les Soldats en semestre , tous les Recruteurs.

PIÉPAPE.

Et vos Hoquetons , Monseigneur ?...

LE GARDE DES SCAUX.

Ils y feront. Les portes du Palais seront fermées & barricadées , soyez-en sûr. Faites approcher d'un côté , le canon de la Bastille ; de l'autre , celui des Invalides.

L'ABBÉ MAURI.

Et des bombardes sur la rivière , Monseigneur ?...

L'ABBÉ MORELLET.

Et des mines sous la Ste. Chapelle , Monseigneur ?...

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Voilà beaucoup de précautions , Messieurs ; un peu trop. Je fais qu'il faut s'attendre à quelque résistance & la réprimer ; mais sans éclat , sans scandale. Je voudrais que quatre compagnies seulement de Gardes-Françaises & deux Compagnies de Gardes-Suisses , fussent commandées ce soir pour entourer le Palais , dans les ténèbres , en silence ; pour saisir toutes les portes , s'emparer de toutes les avenues , couper toutes communications , jusques dans l'inté-

rieur ; veiller à ce qu'aucun ne sorte de la Grand' Chambre pour aller à la Buvette , pas même un Evêque , pas même un Maréchal de France , sans être accompagné de deux sentinelles. Vous pourrez ainsi , tout à votre aise , & décemment , saisir vos deux Révoltés jusqu'au milieu des fleurs-de-lys dont ils s'environnent.

L' ABBÉ MORELLET.

Monseigneur , & si les portes de la Grand'Chambre sont fermées ? si on refuse de les ouvrir ?... si....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Alors on fera *tout doucement* avancer les Sapeurs du régiment , & briser les portes *sans bruit*. Ce que j'estime plus important , c'est de confier cette expédition à un homme d'une grande vertu , d'un courage éprouvé , inaccessible à la honte , sensible seulement à l'honneur d'obéir ; à l'un de ces hommes enfin , qui , dans un besoin , & , DE PAR LE ROI , perdraient leur parent le plus proche & leur meilleur ami.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et ! n'ont-ils pas un Dagoult ?

LE BARON DE BRETEUIL.

Faites-vous attention , Messieurs , que vous avez affaire à une assemblée bien respectable ? Les Magistrats , les Pairs du Royaume , des Maréchaux de France , des Evêques , les Chefs de la Noblesse & du Clergé méritent bien quelques égards.

LE GARDE DES SCEAUX.

Oui , Monsieur : mais *L'autorité du Roi !*

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Sans doute.... *L'autorité du Roi !*

CHŒUR DES ESCLAVES.

L'autorité du Roi ! L'autorité du Roi !...

LE BARON DE BRETEUIL.

Morbleu ! l'autorité du Roi m'est aussi respectable qu'à vous. Cette besogne , au surplus , n'est pas la mienne ; ce que le Roi m'ordonnera , je le ferai.
(*Il sort.*)

LE PRINCIPAL MINISTRE, (*à l'oreille du Garde des Sceaux.*)

Mon ami , suivez cet homme-là jusques chez le Roi : je vais m'y rendre.

(*Le Garde des Sceaux sort , suivi des Esclaves.*)

S C È N E V I I.

LE PRINCIPAL MINISTRE, *seul.*

C E BRETEUIL m'est grandement suspect : sa brutalité , qu'on nomme franchise , cache un orgueil dissimulé , une ambition perfide. Je n'ai pu le perdre encore auprès de la Reine. Aussi , cet Abbé de *Vermont* a quelquefois des scrupules singuliers. N'avoit-il pas le projet de la faire adorer ? Le beau moyen pour la réduire ! Non ; non ; calomnions toujours le peuple dans l'esprit de la Reine ; la Reine , dans l'esprit du peuple : c'est en l'irritant contre lui , c'est en la rendant odieuse , que je me rends nécessaire. Elle serait trop aimée si on la connoissait trop aimable , si elle savait combien elle peut être aimée.....

S C È N E V I I I.

LE PRINCIPAL MINISTRE, LA MARQUISE
DE LOMÉNIE.

LA MARQUISE.

AH ! MON DIEU ! j'ai passé la nuit la plus
cruelle !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous n'avez pas dormi , Marquise ?

LA MARQUISE.

Je n'ai pas fermé l'œil : j'étais dans une agitation
qui m'annonçait bien tout ce qui vient d'arriver.

LE PRINCIPAL MINISTRE

Quoi donc !

LA MARQUISE.

Le baecanal de Paris : d'Éprémefnil barricadé
dans le Palais.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Mais quel rapport entre les folies de cet homme ,
& le repos d'une jolie femme ?

LA MARQUISE.

C'est qu'ils parlent de révolte , de guerre civile ;
& l'idée seule m'agace les nerfs , me donne des
palpitations dont je ne suis pas maîtresse.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Sottise ! Quand on a deux cents mille soldats ,
des baïonnettes & cinquante bourreaux , on ne craint
pas les séditions.

LA MARQUISE.

Miséricorde ! Archevêque , vous me faites trembler : est-ce vous qui parlez de soldats , de bourreaux !....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

C'est un propos du *Lamoignon*.

LA MARQUISE.

Je m'en doutais : je vous ai connu doux , sensible & tendre quelquefois : vous vous en souvenez ? Non , non , vous n'êtes point cruel. Si ce n'était un peu d'inconstance & de légèreté , vous seriez un homme divin : je vous l'ai dit souvent ; mais je ne veux rien reprocher : je ne suis pas boudeuse. Par exemple , vous détestez Calonne , & vous avez bien raison ; eh ! comment un ami , une créature de Calonne , un... *Lamoignon* peut-il être votre ami ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Mon ami !... je l'avoue , c'est un homme abominable que ce *Lamoignon*. Son insensibilité ne le cède qu'à son orgueil. Le Parlement est sa patrie ; c'est le tombeau de ses pères , le berceau de ses enfants : naissance , dignité , richesse , c'est delà qu'il a tout tiré. J'y vois son beau-frère , son fils , son gendre , ses cousins ; & cependant pour quelques haines particulières , pour cinq ou six membres qu'il déteste , il s'élance comme un tigre , sur tout le Corps qu'il met en pièces , sans songer qu'il déchire sa propre famille , & qu'il s'abreuve de son propre sang. Et , si l'on rappelle la conduite qu'il tint en 1771 ; si l'on pense qu'il fut alors le plus fier adversaire du *Meaupou* (dont il surpasse aujourd'hui les infamies) , le plus audacieux soutien d'une querelle qu'il appelle aujourd'hui révolte ; le Chef enfin , le plus intrépide de ceux qu'il traite

aujourd'hui de rebelles : en vérité , c'est un vil personnage que le mépris général va bientôt disputer à la haine publique.

LA MARQUISE.

Eh bien ! c'est avec une telle espèce que vous formez société ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Comment est-il possible , ma chère , qu'avec votre esprit , & ma confiance intime , vous n'ayez pas encore la mesure de mon caractère. Je fais servir Lamoignon à mes grands desseins. Lorsque mon génie m'aura placé à côté de Richelieu , au rang qui seul est digne de moi , c'est sa tête superbe que je veux fouler la première.

LA MARQUISE.

Je fais que vous avez tout l'esprit du monde ; que vous êtes né pour gouverner l'univers : mais ma tendresse qui vous mettrait sur le trône , s'alarme facilement. Que voulez-vous ? je m'imagine qu'une réclamation générale peut faire tout avorter , & que... vous pourriez bien être la première victime...

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'ai trois moyens pour réussir , la force , la patience , la séduction ; & , dans le cas du mauvais succès , c'est Lamoignon lui-même que j'écrase sous les ruines de mon projet. J'ai bien donné l'idée de la COUR PLÉNIÈRE ; mais j'ai remis sa destinée dans les mains de Lamoignon , en le laissant seul juge des moyens d'exécution. Seul , il étoit censé connoître les esprits auxquels nous avons affaire. J'ignore la Grand'Chambre , moi , & la Grand'Chambre va tout décider. Il m'en a répondu : j'ai sa

correspondance , ses lettres , les billets ; & s'il faut un jour le pousser dans l'abyme , je mettrai tout sous les yeux du Roi. Mais l'heure du lever s'approche ; nous jaserons de cela , Marquise. J'ai beaucoup à parler aujourd'hui : tromper le Roi , aigrir la Reine , haranguer les Députés du Parlement , faire...

LA MARQUISE.

Allons , allons , mon ami , ne vous échauffez pas & venez manger vos fraises.

(*Ils sortent.*)

FIN DU PREMIER ACTE.

L'Entr'acte doit durer environ quinze jours.



ACTE II.

La Scène est à la Chancellerie.



SCÈNE PREMIÈRE.

LE GARDE DES SCEAUX, *seul.*

AMBITION ! vengeance ! sentiments nobles & généreux , qui vous disputez mon cœur , êtes-vous satisfaits ? Je me suis élevé par les plus basses intrigues ; je n'ai point rougi de me prosterner devant le tyran de la Magistrature , l'ennemi des Loix , l'assassin de la Chalotais ; de me montrer l'esclave de Calonne : Il m'a fait Garde des Sceaux : Je rampe enfin sur les degrés du Trône. Je partage avec un homme , que je méprise , la confiance du Maître. Il est si aisé d'être fourbe & flatteur ! Mes enfants mêmes jouissent déjà de mon crédit. Courbeton , n'est-il pas honoré de donner sa fille à mon fils ? Et ma fille !... Aujourd'hui Comtesse , elle peut prétendre à tout. Elle est jolie ma Constance ! Ah ! si , docile à mes leçons , elle pouvoit enflammer... Qu'il me seroit doux d'humilier l'*Autrichienne* & son prestolet ! Mais n'aspirons pas au faite des grandeurs. Sois content , Lamoignon ; tu ne parles pas de ta plus douce jouissance , du Parlement détruit , de tes ennemis écrasés. Traîtres ! sentez-vous enfin tout le poids de ma haine ? D'Aligre ! Fleury , d'Amécourt !

d'Amécourt ! triumvirat funeste ! vous vous débattiez dans la fange à mes pieds , & j'insulte à vos efforts impuissants. Sévère d'Ormesson , tu n'es plus à craindre : je te fais trembler à mon tour. Et toi , farouche de Gourgues ! tu n'affecteras plus en public , sur les fleurs-de-lys , & à mes côtés , le dédain dont tu m'accablais. (*)

S C È N E I I.

LE GARDE DES SCEAUX, Madame DE LAMOIGNON.

Mde DE LAMOIGNON.

AH je me sauve : elles ont juré de me faire mourir de frayeur.

LE GARDE DES SCEAUX.

Qui donc ?

Mde DE LAMOIGNON.

Ma mère & vos filles... Elles sont toutes chez moi. La petite Comtesse , d'Aguesseau , Champlatreux & ma mère. Constance est royaliste comme un petit démon ; elle pirouette , danse , chante , s'admire dans toutes les glaces , & jette çà & là dans le discours , quelques épigrammes bien vives ,

(*) Ce qu'on lit dans quelques Auteurs du temps , peut expliquer ce passage. On observait , disent-ils , lorsque le fameux Lamoignon était encore Président du Parlement , que son rang le plaçait à la Grand' Chambre , à côté du Président de Gourges , son beau-frère , Magistrat juste & compatissant ; & que le Président de Gourges affectoit toujours de lui tourner le dos.

sur la conduite de ses deux beaux frères. Madame d'Aguesseau lui répond avec aigreur ; & l'on ne voit pas si Madame de Champlatreux , toujours sage , toujours réservée , approuve Madame d'Aguesseau : mais on voit bien qu'elle n'approuve pas Constance. Aussi vous avez empêché Champlatreux de signer la dernière protestation : le voilà bien avancé ! le pauvre homme n'est ni dedans ni dehors. Méprisé du Parlement , suspect au Ministère , inutile aux deux partis ; il est nul , tout-à-fait nul : belle renommée ! Pour le petit d'Aguesseau , sa conduite me scandalise. Si sa place de Conseiller d'honneur au Parlement , lui tient tant à cœur , ne pouvait-il pas adhérer secrètement à toutes les protestations ? signer , sans mot dire , tous les Arrêtés ? Mais afficher la révolte ! mais un Conseiller d'Etat , dîner avec le Parlement , le jour même du Lit-de-justice ! mais prendre sa place à la Séance , sous les yeux du Roi ! Quelle folie ! je l'avais bien jugé.... Ma mère !... oh ! c'est ma mère qui me tourmente (*) ! Elle a des idées si tristes , si noires ! elle vous voit perdu. Que n'avez-vous entendu ce qu'elle me disait !... « Tous les esprits sont révoltés contre votre mari ; personne n'élève la voix pour le défendre : ses amis l'ont abandonné , & ses ennemis triomphent. A la Cour même , on déteste les Ministres tyrans ; & , si déjà l'on murmure tout bas , bientôt on jettera les hauts cris. Quel spectacle que ce Palais investi de soldats ! les haches levées sur les portes de la Chambre ! les Pairs de France livrés

(*) Madame Berruyer, femme d'une grande vertu, digne à tous égards , de l'estime générale dont elle jouissait.

à des fatellites odieux , & deux Magistrats arrachés du plus auguste Tribunal ! Cet excès n'a pas d'exemple dans notre histoire ; c'est le signal du plus affreux despotisme. L'indignation publique est à son comble ; & déjà votre mari ne peut plus en douter. Il comptoit sur une partie de la Grand'Chambre ; & la Grand'Chambre entière a refusé. Il étoit sûr du Châtelet ; & le Châtelet résiste. On fait comme il a traité le Lieutenant-Civil , le vertueux M. d'Alleray , ce Magistrat devant lequel il devoit plier les genoux ». (C'est ma mère qui parle.) « On le fait , & l'on est révolté. Les Provinces vont faire une résistance plus éclatante ; des quatre coins du Royaume , les plaintes de la noblesse , les réclamations du Clergé , les cris du Peuple se feront entendre. La violence pourra même conduire à la sédition. Le Roi détrompé , éloignera de lui , deux Ministres coupables , & votre mari , dont on connaît le caractère intraitable , votre mari » (c'est toujours ma mère qui parle) ; « votre mari , opprobre de sa famille , fléau de sa postérité , victime proscrire par la colère de son Roi & l'exécration de son Pays , périra dans les accès de sa rage & de son désespoir. »

LE GARDE DES SCEAUX.

Avez-vous tout dit ?

Mde. DE LAMOIGNON.

Oui.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et Lamoignon ? Où est-il ?

Mde. DE LAMOIGNON.

Vous savez bien qu'il est à Paris, pour les emplettes *).

LE GARDE DES SCEAUX.

Allez retrouver vos filles. Et sur-tout ne retenez pas votre mère à souper : elle me gêne.

Mde DE LAMOIGNON.

Eh ! quoi ! vous êtes tranquille ?

LE GARDE DES SCEAUX,

Qu'ai-je donc à craindre ?

SCÈNE III.

LE GARDE DES SCEAUX, Mde DE LAMOIGNON, UN VALET-DE-CHAMBRE,

LE VALET-DE-CHAMBRE *annonce.*

MONSEIGNEUR, M. le Chancelier.

Mde. DE LAMOIGNON.

Le Chancelier !

LE GARDE DES SCEAUX.

Comment !

LE VALET-DE-CHAMBRE.

Oui, Monseigneur : M. de Maupeou.

LE GARDE DES SCEAUX.

Impossible !

LE VALET-DE-CHAMBRE.

Il descend de voiture. Oh ! c'est lui-même, j'ai cru qu'il alloit m'embrasser.

(*) De son mariage avec Mlle. de Courbeton.

Mde. DE LAMOIGNON.

Qu'est-ce que cela signifie ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Voilà un impudent coquin !

Mde. DE LAMOIGNON.

Vous lui avez écrit ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Non , parbleu ! j'ai voulu seulement connaître son opinion sur un objet qui m'intéresse : mais c'est une lettre , ce n'est pas lui que j'attendais. Le voici. Rentrez-donc , Madame. — (*Mde de Lamoignon sort.*)

S C È N E I V.

LE CHANCELIER , LE GARDE
DES SCEAUX.

LE CHANCELIER.

EH ! bon jour , cousin ! cette visite vaut bien celle de Bâville : elle est sincère au moins (*) nous

(*) Ce passage a singulièrement embarrassé les Commentateurs : ils l'expliquent cependant d'une manière assez vraisemblable. Maupeou , alors Premier Président du Parlement , avait , par ses intrigues habituelles , jeté la discorde entre les deux beaux-frères (les Présidents de Lamoignon & de Gourgues). Ces deux Magistrats se virent , s'expliquèrent , & reconnurent qu'ils étaient les dupes & les victimes de la fourberie du Premier Président. Ils se rendent à l'instant chez lui & l'accablent de toutes les injures qu'il méritait. Maupeou voulait cacher , au moins au public , cette honteuse querelle. Que fait-il ? Il choisit un jour que le Président de Lamoignon était à Bâville avec une nom-

voilà reconciliés. Bon cousin ! homme charmant ! Que je t'embrasse quatre fois ! Je te dois une réponse & des remerciemens. Tu m'as fait demander la démission de ma charge : est-ce le titre qui te plaît ? Est-ce l'hôtel de la place Vendôme que tu desires ? Mais avant de parler d'affaires , permets , oh ! permets que je t'exprime toute la reconnaissance dont je suis pénétré.

LE GARDE DES SCEAUX.

Vous m'étonnez. Qu'ai-je donc fait pour vous ?

LE CHANCELIER.

Tu m'as fait le plus grand bien qu'on pût me faire : un bien que je n'espérais plus. Tu es mon bienfaiteur , mon ange tutélaire. Lamoignon , je t'ai persécuté. Lorsque dans ce cabinet , dans ce fauteuil même , je méditais les projets destructeurs du Parlement , dont j'avais juré la perte , tu étais mon plus redoutable ennemi , le seul peut-être avec lequel je désespérais de composer , le seul qu'il me parût impossible de réduire. Tu as vu comment je m'expliquais sur ton compte , dans ma correspondance intime avec l'ami Sorrhouet. *Pour mon cousin presque germain , disais-je , je n'en viendrai pas à bout , même avec du canon. Son caractère est à-peu-près aussi flexible & aussi maniable qu'une*

breuse compagnie. Il y va , sans être invité , sans être attendu. Lamoignon , interdit de cette insolence , le reçoit sur le perron du château , & lui dit tout bas : *Malheureux ! que viens-tu faire ici ? Si je ne respectais ton rang , je te ferais donner cent coups de bâton.* Le Premier Président sourit , ne répond pas , entre , reçoit les politesses qu'on est forcé de lui faire , reste deux jours à Bâville , & s'en retourne satisfait de s'être montré publiquement l'ami de celui qu'il avait grièvement offensé.

gueuse de fer de cinq à six milliers pesant. Tu ne m'as pas trompé, rien n'a pu t'ébranler ; & ton courage t'a porté contre moi aux plus grands efforts, jusqu'à... te faire Auteur. Toi, qui ne sais pas écrire un billet, n'es-tu pas l'Auteur du plus piquant libelle, qui, à cette époque, fut imprimé contre moi, du *Struensée*, dont tu ne fis corriger que le style & l'orthographe ? Aussi, fripon, je ne t'ai pas ménagé. Tu te souviens du Thify (*), de ces montagnes couvertes de neige, & des paniers dans lesquels tu fis porter tes enfants encore au berceau. Cette époque devait être, entre nous, le traité d'une haine éternelle. Quel prodige en a si promptement effacé le souvenir ? Comment ton ame intraitable s'est-elle pliée à toutes les bassesses de la servitude ? Comment le premier défenseur de la liberté publique, est-il devenu le premier artisan de la tyrannie ? Quel génie propice a mis dans ton cœur la rage dont j'étais animé ? Qui m'aurait dit, qu'un jour, tu adopterais mes principes, mes sentimens, mes projets ? que je recevrais de toi mon plus grand plaisir, ma plus douce consolation ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Le diable m'emporte, si je vous entends ! Quelle consolation ?... quel plaisir ?...

LE CHANCELIER.

Ah ! bijou ! vous ne voulez pas m'entendre. J'étais sans contredit, l'homme de France le plus abhorré. Mon nom semblait le signal de toutes les malédictions. Qui voulait dire un monstre, disait un

(*) Repaire le plus effrayant des montagnes du Forez, où le grand Lamoignon fut exilé au mois de Janvier 1772.

Maupeou. Je traînais mes derniers jours dans l'ignominie , au milieu de ma famille proscrire. Eh bien ! graces vous soient rendues ; je ne suis plus que le second objet de l'exécration publique ; je n'ai plus que la seconde place sur les tables de proscription : mon nom même s'obscurcit & s'efface à côté du vôtre , & mes descendans pourront échapper à la postérité , qui s'acharnera sur vos derniers neveux.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ah ! mon cher cousin , cette illusion vous plaît ; mais elle vous trompe : mes projets sont différens des vôtres , & votre conduite ne ressemblait guère à la mienne.

LE CHANCELIER.

Mon Dieu ! j'en conviens ; & cette différence est une preuve de ce que je dis. Jaloux de la même gloire , nous n'avons fait , pour l'acquérir , ni les mêmes efforts , ni les mêmes progrès. Mon moyen principal fut l'intrigue ; ton unique moyen est l'effronterie : aussi , c'est en rampant que je me suis glissé jusqu'au degré que j'occupe encore ; tandis que d'un vol intrépide & léger , tu planes sur ma tête , pour te fixer au premier degré.

LE GARDE DES SCEAUX.

Je le vois : vous me faites l'honneur d'attribuer à ma volonté seule , ce qui n'est qu'une suite nécessaire des événemens.

LE CHANCELIER.

Non : tu viens de développer un courage , une audace dont j'ai toujours été bien éloigné. Soyons de bonne foi : *Le Parlement avoit tort en 1771 ; il a raison aujourd'hui.* J'avais l'air de le punir en le persécutant ; ma vengeance se couvrait d'un voile légitime ;

légitime ; je l'accusais , avec quelque raison , d'avoir usurpé depuis cent-cinquante ans , au moins , le droit d'enregistrement des impôts ; c'est-à-dire le droit d'imposer la Nation sans son consentement. J'appelaï cette usurpation une tyrannie cruelle : j'annonçai l'intention de rendre ce droit aux Etats-Généraux , qui , seuls , pouvaient l'exercer. C'est ainsi , qu'oppresseur de la Magistrature , je me montraï libérateur de mon pays : c'est ainsi qu'entraîné par le sentiment seul de mes haines particulières , je ne paraissais céder qu'au bonheur de *ma chère patrie dont j'étais amoureux-fou*. Aujourd'hui , c'est tout le contraire. Tu punis le parlement de s'être rendu justice ; d'avoir fait le sacrifice généreux de sa plus belle prérogative ; d'avoir renoncé au droit qu'il avait usurpé , & d'avoir rendu à la Nation son unique privilège , le dernier signe de sa liberté. Tu le détruis enfin , parce qu'il s'est mis dans l'impuissance d'enregistrer les impôts ; parce qu'il a posé avec fermeté les nouveaux fondemens de la liberté française. Tu donnes à une querelle particulière une influence générale ; tu associes l'intérêt du peuple à celui des parlemens : c'est le coup même que tu frappes sur les magistrats , qui appelle tous les citoyens à leur défense. Je faisois mine de délivrer la France de ses tyrans ; tu affectes de la priver de ses protecteurs. N'est-ce pas là le courage intrépide dont peut-être le seul Lamoignon était capable ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Je remarque , mon cousin , quelques erreurs dans vos louanges , & ma modestie ne peut les dissimuler. Il n'est pas vrai que je détruise les parlemens , & sur-tout le parlement de Paris. Il réside , vous le savez comme moi , dans la Grand'Chambre seule ,

& je conserve la Grand'Chambre : je l'élève même aux honneurs de la *Cour Plénière*. En le privant des enregistremens , je ne lui ôte rien : il s'en est privé lui-même. Mes grands Bailliages restreignent sa compétence ; & c'est encore sa faute. Quelle folie d'abdiquer ces enregistremens ! *Inde mali labes*. Tant qu'il a servi à pressurer le peuple , on a respecté l'étendue de son ressort. Lorsqu'il n'a plus été bon à rien , on s'est avisé qu'il était cruel de faire plaider , pour le plus mince objet , le pauvre habitant de l'Angoumois , du Lyonnais , du Poitou , à plus de cent lieues de sa résidence. D'ailleurs , en diminuant sa compétence , je ne touche point à son ressort.

LE CHANCELIER.

Mon cher cœur , cette ruse est bonne pour les petits enfants , puisque tu places un grand Bailliage à la porte même du palais. Certes , ce n'est pas l'éloignement des lieux qui va priver le parlement du plus grand nombre des affaires de la capitale. Et de quoi sera-il occupé , si Paris lui-même ne fournit pas , dans l'année , cinquante procès au-dessus de 20,000 liv. ? Qu'importe son ressort , s'il perd ses fonctions ? Tiens , mon ami , n'échappe pas à mes éloges. Tout augmente mon admiration pour toi. Si ton courage héroïque te permet quelques ruses , elles sont si hardies , ou si grossières , qu'il faut être effronté pour ruser ainsi. Par exemple : me serais-je jamais avisé de falsifier des arrêtés pour les présenter au Roi ; d'appliquer à sa personne sacrée , les expressions un peu roides que le parlement se permettait contre toi seul & contre le principal ? Ne crains-tu pas , si le Roi découvre cet innocent stratagème , qu'il ne tire à l'instant d'Éprémefnil des isles Sainte-Marguerite , pour te mettre à sa place ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Point du tout. J'ai présenté l'arrêté comme je l'ai reçu : c'est une faute de copiste.

LE CHANCELIER.

Eh oui ! je l'avais deviné. Par exemple : à quels oïsons crois-tu persuader que ta *Cour Plénière* est un rétablissement de l'ancienne , avec tes Maréchaux de France , tes Officiers de la Chambre , tes Capitaines des Gardes , & tes conseillers d'État ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Oh ! pour la *Cour Plénière* , entre nous , c'est le chef-d'œuvre du principal : je ne me suis mêlé que des détails.

LE CHANCELIER.

Justement : c'est par les détails que l'invention est infernale. L'idée est assez bonne , & elle n'est pas de toi. Est-ce encore le principal qui a eu l'effronterie d'annoncer , en supprimant les enquêtes de tous les parlemens , & les tribunaux d'exception , *que les supprimés seroient remboursés dans trois mois , & que les fonds étaient prêts ?* La gasconnade est-elle courageuse ? Annoncer cinquante ou soixante millions d'espèces entassées dans les coffres du Roi , n'est-ce pas ranger des sentinelles de paille sur les remparts écroulés d'une ville déserte ?

LE GARDE DES SCEAUX.

En vérité , vous outrez les complimens. Ne vous est-il jamais arrivé de promettre ce qu'il vous était impossible de donner ? Il eût été bien plus courageux de supprimer , en déclarant que la finance de tous les offices , avait été employée aux besoins de l'état ; & que ce sacrifice , la perte de ses fonds , était , pour chaque titulaire , la contribution légitime que

tout citoyen doit aux nécessités publiques, Eh bien ! je n'ai pas eu ce courage.

LE CHANCELIER.

Tu l'auras, mon bijou ! Si dans trois mois il faut que tu rembourses, comment paieras-tu ? en contrats, en papier, en feuilles de chêne ? Ne pas payer, c'est, je pense, déclarer assez franchement qu'on ne doit rien. Vraiment, je suis en extase devant ton génie. Je n'étois auprès de toi qu'un financier ; l'abbé Terray n'étoit qu'un étourdi. Le drôle n'avoit qu'un courage de pandour ; il coupait une bourse, & disoit tout haut : *La voilà*. Toi, tu les vuides avec le geste (*) fait pour les remplir. J'admire enfin mon maître jusques dans les choses où je pouvais ne trouver que mon écolier. Par exemple : avec quelle forfanterie fais-tu publier dans la gazette, que ta Cour Plénière a tenu le 9 mai sa première séance ; lorsque toute la France fait très-bien que cette séance a été plutôt son *enterrement* que son *baptême* ? quelle audace d'imprimer dans tous les journaux, que tels & tels bailliages ont enregistré avec joie & reconnoissance, tandis que les protestations de ces bailliages sont dans toutes les poches, & qu'ils décrètent les auteurs des journaux comme des faussaires ! J'ai bien fait quelque chose d'approchant ; mais ce qui étoit au-dessus de mes forces, c'est le discours que tu as mis dans la bouche du Roi à cette première séance de ta *Cour Plénière*. Oh ! ceci est un excès d'héroïsme !... Le jour même de ton Lit-de-Justice ; tous les membres de la Grand'-Chambre, par un acte commun, par des actes particuliers, déclarent qu'il leur est impossible d'exécuter

(*) Voyez les jolis préambules des Arêts du Conseil, surtout de celui publié le 18 Août dernier. (*Note de l'Éditeur.*)

tes édits , & sur-tout de prendre place dans ta *Cour Plénier* ; & le lendemain , tu leur fais dire , par le Roi , qu'il compte toujours sur leur zèle & sur leurs services. Quel jeu impudent & vil ! Aurois-tu caché au Roi leur refus si énergiquement exprimé ? La chose est possible. On fait l'aventure du Docteur Maloët chez Madame Adélaïde (*) : & quand tu songes à cette *scapinade* , tu n'es pas saisi d'un tremblement universel ! tu ne crains pas que le Roi détrompé ne punisse avec éclat le téméraire qui se joue aussi librement de la dignité de sa personne , & de la majesté de son trône !

~~LE GARDE DES Sceaux.~~

Non : j'attends la récompense de mes bonnes intentions , & je l'attends du Roi , moins encore que du parlement lui-même. Ce que vous exaltez comme un trait de courage , n'est qu'un acte de bonté & de prudence , & ce chapitre de mon histoire est , sans contredit , le plus digne d'éloges. Au moment même de la publication des édits , la voix de d'Eprémefnil retentissait aux oreilles de ses confrères ; un reste d'effervescence les égarait , & je m'attendais à leurs protestations. Mais , Dieu merci , j'étais incapable d'en abuser. Les prendre au mot , c'était les perdre : j'ai fait semblant de ne rien entendre : Le Roi a parlé comme s'ils n'eussent pas protesté. Le temps

(*) Le jour où les Edits furent présentés au Châtelet , la Reine vint chez Madame Adélaïde , lui annoncer , avec l'air d'une véritable satisfaction , que le Châtelet avait accepté , & que la paix publique ne serait point troublée. La Reine partie , le Médecin Maloët , présent à cette entrevue , & qui , par respect , avait gardé le silence , tire de sa poche l'Arrêté du Châtelet , & le présente à Madame Adélaïde. Cette vertueuse Princesse lit & s'écrie : *Ah ! mon Dieu , comme on les trompe !*

s'écoule ; les réflexions viennent , & je laisse au moins à mes étourdis la faculté de rentrer dans le bon chemin , tout doucement , sans bruit , & comme si jamais ils ne s'en fussent écartés.

LE CHANCELIER.

Et tu crois qu'ils reviendront ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Je suis sûr de les installer avant le mois d'octobre , aux premières places de la *Cour Plénière*.

LE CHANCELIER.

Ils t'ont promis ? *gard. du sc.*

~~LE CHANCELIER.~~

Non : je n'en ai pas vu un seul , pas même Minières.

Chancelier
~~LE GARDE DES SCEAUX.~~

Eh bien ! voilà cette confiance dont je suis émerveillé : voilà ce courage que je ne conçois pas , & qui me fait tomber à tes pieds. Quelques poltrons , quelques femmes te reprocheraient peut-être de n'avoir pris aucunes précautions. Moi-même , je n'ai jamais levé le pied , sans savoir où j'allais le poser. En t'envoyant à Thyfi , j'étais sûr du conseiller d'état , qui , sur le champ , allait s'asseoir à ta place. Avant d'exiler la justice , j'avais fabriqué le fantôme qui devait prendre ses habits , & jouer son rôle ; mais , toi tu te moques de ces niaiseries ; tu marches comme un géant , sur les montagnes & les abymes : tu vois l'impossibilité de trouver de nouveaux masques , & tu tranches le nœud. D'un coup de baguette , tu suspends la justice dans tout le Royaume , pour la faire aller plus vite. Toutes les sources du commerce vont tarir ensemble ; cela vaut-il la peine de songer ?.... Les grands chemins

seront couverts de voleurs , & les villes pleines d'affassins : bagatelle ! Les revenus de l'état seront par-tout arrêtés : qu'importe ? la *Cour Plénière* réparera tout.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ma foi , j'en ai la certitude.

LE CHANCELIER.

Et tu ne veux pas que je sois dans l'enchantement ? tu ne veux pas que je presse sur mon sein celui qui s'immortalise par de si grandes choses ? Mais ce qui me pénètre davantage , ce qui m'arrache des larmes de tendresse & de joie ; c'est une preuve de ta magnanimité , bien plus étonnante que toutes les autres , c'est de voir que le Lamoignon de 1771 ne fasse point rougir le Lamoignon d'aujourd'hui. Morbleu ! Cousin , il faut une ame de fer & un front d'airain pour résister à tous les quolibets que fait naître cette généreuse infamie.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ils m'amusent. La lettre du Bailliage de Villefranche m'a paru plaisante , & l'Arrêté de Rouen m'a fait pitié (*).

LE CHANCELIER.

Cependant , on t'accuse d'enchaîner un Pamphlet bien piquant : c'est ton histoire ; elle est toute

(*) *Pitié !.....* Mgr. le Garde des Sceaux fait ici un petit mensonge : on peut consulter là-dessus son bon ami le Marquis d'Harcourt. Quel empressement , quel zèle M. le Marquis n'a-t-il pas mis à découvrir le lieu où s'était assemblé le Parlement ! Que d'ardeur , que de fatigues , pour découvrir encore l'Imprimeur de cet Arrêté *pitoyable* ! En vérité , la conduite de M. le Marquis est au-dessus de tout éloge ; aussi doit-on lui décerner une couronne civique ; & MM. les Libraires & Imprimeurs de Rouen , ont déjà souscrit pour cette œuvre pie. (*Note de l'Éditeur.*)

imprimée. Est-il vrai, que quinze-cents exemplaires ont été arrêtés par tes ordres, à la barrière Montmartre ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Oh ! là-dessus, je suis inflexible : les gredins n'auront pas manqué de gloser sur mon origine, sur ma Noblesse, sur mon fils qui est Chevalier de Malthe.

LE CHANCELIER.

Je suis bien-aise de voir que vous sentez cela. Méchant ! &, qui donc avait fourni à l'Auteur de la correspondance, ce Vincent Maupeou, Notaire à Paris, en 1547 ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Ma foi, je n'en fais rien.

LE CHANCELIER.

Ah ! mon bijou ! c'est vous... Qui donc avait déterré cette vilaine histoire de Maupeou de Privas, qui assassina son beau-frère, en 1671 ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Eh bien !

LE CHANCELIER.

C'est encore vous, mon bijou.

LE GARDE DES SCEAUX *sourit.*

Vous croyez ?

LE CHANCELIER.

Mais sois tranquille ; je n'ai pas de rancune. Je ne leur fournirai pas les Mémoires de ce Lamoignon, grand-père du premier Président, qui était Échevin de Bourges... Et le grand-père de l'Échevin ? Qu'en dis-tu ? Fi donc ! il faut se taire. Le tracassier Maurepas avoit bien besoin d'amuser les loirs
de

de son exil à Bourges , par la recherche de tes titres de Noblesse ! Au surplus , excepté les Bochart & les Nicolai , qui nous écrasent sur cet article , les autres n'ont pas grand'chose à nous reprocher. Les d'Aligre ont plus d'illustration ; les Pelletier sont d'honnêtes-gens dont les services ne sont pas signalés. Mais , à propos , comment as-tu fait pour faire monter tes enfans dans les carrosses du Roi ? nous savons tous que Chérin avoit refusé son certificat.

LE GARDE DES SCEAUX.

Le Roi l'a voulu. Et d'ailleurs , on a toujours quelques ressources. Pour faire mon cadet Chevalier de Malthe , vous savez comment son bisaïeul , Samuel Bernard , de Juif qu'il étoit , est devenu Protestant. Une indiscretion me rendrait vraiment la fable de la Cour.

LE CHANCELIER.

Rassure-toi : je me tairai , je t'en donne ma parole. Ne suis-je pas fils d'une Lamoignon ? Si , quelque jour , tu vois cette généalogie imprimée à côté de celle du Moréri , ne m'accuse pas. Ces détails , au reste , sont connus de tant de monde , qu'il sera difficile de dépister l'indiscret. Fais en sorte au moins que l'Archevêque n'en soit pas instruit.

LE GARDE DES SCEAUX.

Au contraire : si cette rapsodie paraissait , je voudrais la mettre sur son compte : le nom de l'autre suffirait pour discréditer l'histoire. Vous ne connaissez donc pas votre Archevêque ? Il est grand sur les genoux de sa vieille Marquise. Ridicule & léger comme un pantin , le petit homme fait le Richelieu : sa marotte est d'avoir du génie. Il veut mettre des idées , des idées nouvelles à la place

La Cour Plénière ;

des anciennes opinions ; & posséder , seul , toute la raison des siècles qui l'ont précédé. Je le crains. . . comme je l'estime ; & je n'attends qu'une bonne occasion pour lui mettre le pied sur la gorge : elle ne peut pas tarder. Qu'il trébuche seulement , il est étouffé. Ses réformes l'ont environné d'ennemis. Ce n'est pas son corps qui le soutiendra : son corps le méprise & le déteste depuis long-temps. Prêtre sans religion ! . . . sans mœurs ! . . . athée ! . . . libertin ! . . .

LE CHANCELIER.

Libertin ! Parle plus bas. Les femmes-de-chambre de ta femme sont là qui t'écoutent. Mais , j'entends une voiture.

LE GARDE DES SCEAUX *regarde par la fenêtre.*

C'est lui-même. Vous ne voulez pas que je vous présente ?

LE CHANCELIER.

Non , parbleu ! Je me sauve. Mais qu'au moins je te fasse la réponse que je t'ai promise. Tu veux être Chancelier ; & ton ambition me plaît. Ne dis-tu pas que ta *Cour plénière* a tenu sa première séance le 9 Mai dernier (*) ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Sans doute.

LE CHANCELIER.

Eh bien ! mon ami , le jour même de sa seconde séance , je te cède ma place : tu peux y compter.
Il sort.

(*) Voyez la Gazette de France , qui ne ment jamais.

SCÈNE V.

LE GARDE DES SCEAUX *seul.*

LE traître me *persifle* ; mais ses soixante & dix-sept ans me consolent.

SCÈNE VI.

LE GARDE DES SCEAUX,
LE PRINCIPAL MINISTRE,
ALBERT, L'ARBÉ MAURI,
TROUPE D'ESCLAVES.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

MACTE *animo*, *generose Doctor* ! Allons, mon ami ; nous voici dans la crise. *Rodrigue* ! as-tu du cœur ? c'est le moment de le montrer, ou de le feindre. J'ai reçu les nouvelles des Provinces ; la Bataille est engagée. Notre pauvre *Cour Plénière* est traitée par-tout comme une vieille catin : elle est devenue le plastron de toute la Robinaille du royaume.

LE GARDE DES SCEAUX.

Les insolens ! Traiter ainsi notre poupée, si jolie, si bien fardée !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Tiève aux plaisanteries ; les drôles ne plaisantent pas avec nous. Tout est enregistré : encore, avons-



nous bien fait de mettre les plumes au bout des bayonnettes. Mais sommes-nous plus avancés ? Non ma foi. Ces Parlemens font treize têtes dans un bonnet ; & malgré la précaution prise de les frapper tous au même instant , pour ne leur pas donner le temps de s'entendre , toutes les Protestations semblent modelées sur celle de Paris : il n'est pas un cuisinier de buvette , qui ne soit un de d'Eprémefnil. C'est par-tout le même bavardage & la même routine. L'exemple du Châtelet a tourné la tête de tous les Bailliages ; & , à l'exception de quelques vils coquins , qui nous ont coûté assez cher , tous les autres se pavanent en Sénateurs Romains. Et , ne vous flattez pas d'en enrôler davantage. Ils ont imaginé un singulier stratagème , pour dérouter nos recruteurs. N'ont-ils pas déclaré infâmes & traîtres tous ceux qui prendroient notre livrée ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Oui dà ! belle finesse ! Oh ! je suis plus fin qu'eux. Je leur répondrai par un bel Arrêt du Conseil , dans lequel , en supprimant leurs Arrêtés , je vais mettre nos coquins sous la sauve-garde du Trône & de la Nation , & les déclarer fidèles au Roi , aux Lois & à la Patrie. Que dites-vous de l'idée ? Est-ce là du génie ? & moi aussi je suis Peintre !

L'ABBÉ MAURI.

Je crains , Monseigneur , que l'opinion publique ne se moque de votre Arrêt du Conseil ; je ferais d'avis de parler plutôt à l'opinion publique. Je voudrais que , dans un beau discours , revu , corrigé & augmenté par quelques Académiciens , on prouvât méthodiquement , ce qui est facile , que les infâmes & les traîtres sont ceux qui n'encensent pas le Dieu Brienne & le Dieu Lamoignon.



LE PRINCIPAL MINISTRE.

Pourvu que le beau discours ne ressemblât pas à toutes les rapsodies que nous faisons jeter dans les boutiques. Dites-donc , M. de Lamoignon : où ramassez-vous tous vos Ecrivailleurs ? c'est la plus triste canaille !

LE GARDE DES SCEAUX.

Trop bonne pour le Peuple.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ah ! je suis votre serviteur. Il échappe à nos Cicerons , des absurdités qui feraient secouer les oreilles de tous les baudets de la Limagne. Par exemple : c'est se moquer , même des pauvres d'esprit , que de leur dire , dans votre avis au Peuple : *Il ne s'agit pas d'impôt ; le Roi a déclaré qu'il n'en avait pas besoin.* Et cette lettre d'un ancien Mousquetaire , à son fils Conseiller ? Quelle pauvreté ! J'ai eu pitié de notre misère sur ce chapitre , j'ai fait recrue des plus beaux esprits du siècle. Linguet , Mirabeau & Rivarol , ont reçu des arrhes , sans compter le bon Abbé , (*en frappant sur l'épaule de l'Abbé Mauri*) , qui m'a promis quelques métaphores.

LE GARDE DES SCEAUX.

Oh ! l'Abbé est à moi. Depuis qu'il a dit des injures à ma femme , & levé la canne sur mon fils , nous sommes inséparables.

L' ABBÉ MAURI, *en s'inclinant.*

Trop heureux, Monseigneur !... Et Beaumarchais ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Fi donc ! fi !... Ce drôle-là est honni , même à la place Maubert.

LE GARDE DES SCEAUX.

Je n'ai besoin de personne pour mon Arrêt du

Conseil , & je vous le livre d'avance , comme un chef-d'œuvre de raison , d'éloquence & de style. (*)

LE PRINCIPAL MINISTRE.

A la bonne heure : mais votre Arrêt du Conseil ne répondra pas à tout. La Noblesse s'est assemblée en Bretagne , en Dauphiné , en Provence , en Franche-Comté , en Béarn. Par-tout les esprits fermentent & les têtes s'échauffent : à Rennes , deux mille gentilshommes réunis , menacent , les armes à la main , nos amis ou nos esclaves ; à Grenoble , les Municipalités se sont formées en Etats , & défenses ont été faites aux Receveurs de la Province , de verser dans le Trésor Royal ; les Montagnards ont quitté leurs retraites pour venir dévaster l'hôtel du Commandant , & mettre la hache sur sa tête ; les femmes même environnent & veillent sur tous les membres du Parlement ; à Dijon , les Invalides qui gardent l'Intendance ont été bernés , & notre cher Amelot obligé de se cacher ; en Béarn , le Peuple a forcé les Magistrats de rentrer au Palais & d'exercer leurs fonctions ; à Bordeaux , le premier Président a été reçu avec des couronnes & des feux de joie ; en Provence , les choses ne vont pas à la sédition ; mais l'unanimité des opinions est effrayante : le Parlement , la Chambre des Comptes , la Sénéchaussée , la Noblesse , le Clergé , les Avocats , le commerce , & jusques aux Communautés d'artisans , tous les Corps ont juré de désobéir ; & , s'il vous plaît , ce beau serment roule sur une misérable équivoque. Ces Messieurs se prétendent sujets ,

(*) C'est l'Arrêt du Conseil du 20 Juin 1788 , dans lequel , avec les idées les plus basses , & les raisons les plus plates , on trouve quelques fautes grossières de syntaxe.

non pas du Roi de France, mais du Comte de Provence.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ecoutez : ces assemblées, ces réunions, sont des attroupements défendus par nos Ordonnances. Voyez Dénifard, au mot *assemblées*. J'ai la Loi toujours présente ; & je m'en trouve bien. Je suis son chef & son défenseur ; c'est à moi de la faire exécuter ; & je fais très-bien, dans une occasion périlleuse, agir de façon que *force demeure à Justice*. Je ne répondrai à ces séditeux qu'avec du canon. Faites marcher une vingtaine de régiments contre chacune de ces provinces rebelles. Parbleu ! les Ministres de Louis XIV ont bien fait la guerre à toute l'Europe : nous sommes plus puissants qu'eux ; & nous n'avons que la France à combattre.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui : mais croiriez-vous que les Officiers, les Soldats même, commencent à croire qu'ils sont Français ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Eh bien ! faites pendre le premier qui refusera de marcher, fût-il Maréchal de France : faites décimer les autres, jusqu'à ce que nous puissions nous composer une jolie armée de Turcs, de Polonais, d'Indiens ; & justement les Ambassadeurs de Tip-po-Saïb viennent d'arriver.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'adopte & j'admire votre manière de protéger la Loi : mais la force n'exclut pas l'adresse. L'intrigue, Monsieur ! l'intrigue ! Vous ne l'estimez pas assez. Je projete d'envoyer aux Provençaux le paisible Caraman, l'olivier dans une main & le ca-

ducée dans l'autre. Il leur proposera , de ma part ; une exception. Si je pouvais détacher ainsi de la querelle commune , toutes ces Provinces mutines , il nous serait facile (le reste du Royaume bien enchaîné) de les opprimer les unes après les autres. J'expédierai de même le Duc de Guiche aux Béarnais. Je tiens ici les Députés de Bretagne ; & , pour Paris même , j'ai d jà , ne vous déplaîse , mon affaire toute arrangée.

LE GARDE DES SCEAUX.

Bon !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous connaissez Rolland ?...

LE GARDE DES SCEAUX.

Des Requêtes ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Oui : eh bien ! Rolland m'a fait offrir d'être mon négociateur.

LE GARDE DES SCEAUX.

Peste , l'habile homme ! Sa mémoire est prodigieuse , j'en conviens , & sa science infinie : mais s'il tient la navette , je vous promets une toile si bien mêlée , que le diable le plus fin ne pourra pas en trouver le fil.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous moquez-vous ? Il veut être Prévôt des Marchands , Lieutenant-Civil , Lieutenant de Police. Cet homme songe à tout : je lui ai fait dire que je songerai à lui. Tout cela ne m'inquiète qu'à demi. Voici le danger : La Noblesse de Bretagne , du Dauphiné , de Béarn , a député vers le Roi , & la vérité enfin va se faire entendre : leur répondrez-vous aussi avec du canon ?

LE

LE GARDE DES SCEAUX.

Vous parlez d'intrigue : c'est ici , Monseigneur , qu'elle sera délicieuse.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'ai bien quelques moyens pour empêcher les députations d'arriver jusqu'au Roi : mais ces obstacles ne sont pas insurmontables ; & si le Roi, comme il faut le craindre , veut les voir lui-même & leur parler , nous n'aurons plus, pour les faire éconduire, que nos ressources ordinaires , l'artifice & le mensonge.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ah ! oui , le mensonge ! C'est une jolie chose ! J'avais jadis quelque répugnance pour le mensonge : mais vos leçons m'ont bien formé , & je commence à mentir avec assez d'impudence : n'est-il pas vrai ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je voudrais quelquefois plus de finesse. Vous voyez avec quelle sagacité le Roi nous écoute & nous interroge : Quelle méfiance de tous les moyens qui s'écartent de sa bonté naturelle ! Quelle sollicitude sur le bonheur de son Peuple ! Aussi , malgré tous les pièges dont nous avons environné sa justice & sa sagesse , quelle résistance n'a-t-il pas faite avant d'adopter nos projets ? & peut-être résisterait-il encore , sans l'adresse merveilleuse avec laquelle je l'ai persuadé enfin , que nos projets alloient fonder le repos , l'aisance & la félicité de la classe la plus pauvre & la plus intéressante de ses sujets. Ne sortons pas delà : étudiez votre leçon sur ce texte. Vous sentez comment il faut démontrer maintenant qu'on indispose le riche , alors qu'on veut soulager le pauvre , & que cette réclamation de la Noblesse de

toutes les Provinces , n'est autre chose qu'une conjuration faite du Royaume , pour conserver des avantages usurpés au préjudice du Tiers-Etat. En mêlant à cette thèse , quelques mots de révolte , de sédition ; en parlant un peu de son autorité compromise , offensée ; j'espère que le Roi lui-même repoussera les mains perverses qui voudraient déchirer le voile dont nous l'avons enveloppé.

A L B E R T.

Prenez garde au moins , qu'à travers le voile , il reconnaisse la main de son frère , ou celle de sa tante. J'ai avis , Messieurs , que Monsieur , que le Comte d'Artois lui-même , que Madame Adélaïde gémissent de nos folies , & qu'ils se disposent à parler.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je ne crains rien : en respectant toujours leurs vertueuses intentions , j'ai rendu suspect tout ce qui les entoure.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et la Reine ? C'est la Reine qu'il faut surveiller.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je répondrais d'elle ; je la tiendrais dans ma main , si le Breteuil était éloigné. Pardieu ! mon Ami , perdons ce faquin-là , si vous ne voulez pas qu'il nous perde. Cette impudence est-elle assez forte , de refuser pour sa petite-fille les deux-cents mille livres que vous avez sollicitées & reçues pour votre fille ? Quelle insolence ! quel orgueil dans le parallèle ! Et vous ne savez pas tout : vous ne savez pas la *tartuferie* qu'il vient de jouer ces jours passés ? il s'est présenté au Roi les yeux baissés & le maintien modeste. « SIRE , a-t-il dit , Votre Majesté

» daignera se souvenir que j'ai eu le malheur d'élever
» dans son Conseil une opinion contraire aux Edits ,
» dont elle a ordonné l'exécution : cette exécution
» forcée , me place dans une situation insupportable
» vis-à-vis des Provinces pour lesquelles j'ai la signa-
» ture en commandement. Je supplie Votre Ma-
» jesté , de me délivrer de ce fardeau , en acceptant
» ma démission. »

LE GARDE DES SCEAUX.

Et le Roi ne l'a pas chassé sur-le-champ ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Non : je ne fais quel démon l'inspirait en ce moment. C'est même avec bonté qu'il lui a répondu :--
Je refuse votre démission ; je la refuse , par la raison même alléguée pour l'obtenir. Restez , vous contredirez au moins.—Voilà , sans doute une permission bien expresse de tout dire & de tout faire contre nous : en sentez-vous les conséquences ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Comment diable ! le danger est plus pressant que vous ne disiez. Il faut l'écraser ; & ne vous avisez pas d'être délicat sur les moyens. La besogne va mal : profitons du mauvais succès pour le perdre ; qu'il soit dénoncé par tous nos espions , dans toutes les sociétés , comme le plus grand obstacle à notre entreprise : accusons-le d'encourager sourdement les querelles , d'échauffer leur fol espoir , & d'enhardir leur résistance : que cette délation parvienne jusqu'au Roi , par des voies indirectes , mais sûres : ayons des témoins apostés , qui attestent avoir entendu ce qu'il n'aura pas dit. S'il faut même montrer au Roi des lettres signées de lui.....

L' ABBÉ MAURI , avec empressement.

Je m'en charge , Monseigneur.

SCÈNE VII.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS,
BLONDEL, *portant à la main des
Expéditions & des lettres.*

LE GARDE DES SCEAUX, *à Blondel
qui entre.*

QU'EST-CE ?

BLONDEL.

J'apporte à Monseigneur des lettres à signer &
des lettres à lire.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ne vous ai-je pas défendu d'entrer lorsque je
conférois sur les affaires d'état, dont vous êtes
incapable ?

BLONDEL.

Je demande pardon à Monseigneur. J'ai pensé que
quelques lettres étaient pressées. Celle-ci est de
Dijon.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ha ! ha ! du bon homme Courbeton ? Il faut la
lire.

LE GARDE DES SCEAUX.

Allons, puisque vous permettez ; (*à Blondel*)
venez avec moi.

Le Garde des Sceaux sort avec Blondel.)

S C È N E V I I I.

**LE PRINCIPAL MINISTRE, ALBERT,
L'ABBÉ MAURI.**

LE PRINCIPAL MINISTRE.

M. DE LAMOIGNON est un homme rare, il faut l'avouer. Une fermeté qui rien n'ébranle, un courage que rien n'étonne, une insensibilité que rien n'émeut ; tout ce qu'il faut pour les grandes choses. Le dirai-je cependant ? j'ai quelquefois la folie de penser qu'il gâte son ouvrage.

A L B E R T.

On est forcé de convenir qu'il n'épargne rien pour le succès. N'est-il pas vrai, M. l'Abbé ?

L' A B B É M A U R I.

C'est une justice qu'il faut lui rendre. Son repos, ses amis, son honneur ; il a tout sacrifié.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Eh, mon Dieu, Messieurs ! j'en suis d'accord, mais pensons tout haut : nous sommes seuls, & je vous jure le secret. N'êtes-vous pas d'avis qu'un autre à sa place auroit trouvé moins d'obstacles ?

L' A B B É M A U R I.

Puisque Monseigneur nous permet la sincérité, nous lui dirons ce dont nous sommes convenus souvent, Monsieur & moi : « A juger les choses sous un certain rapport, on peut croire que M. de La-

moignon était moins propre qu'un autre aux choses qu'il veut exécuter. »

A L B E R T.

Ceci doit être expliqué. M. de Lamoignon , quand on l'a fait Garde des Sceaux , était dans son parlement , détesté de plusieurs , & redouté de tous. D'après cela , on devait naturellement s'attendre que tout ce qui viendrait de lui , serait opiniâtement repoussé , & que la haine de sa personne ne favoriserait pas les œuvres de son génie.

L' A B B É M A U R I.

Et depuis , cette haine se propage , elle a gagné les grands seigneurs. Avec quel éclat scandaleux le Duc de Montmorency ne l'a-t-il pas fait excepter de tous les convives , à la noce de la petite Matignon ?

LE P R I N C I P A L M I N I S T R E.

Oh ! ceci est une insolence du Breteuil. Mais , savez-vous que son fils , que Lamoignon ne joint pas son régiment , parce que les Officiers l'ont très-clairement engagé à rester chez lui ? Mais , savez-vous que M. de Malesherbes , gémissant sur son nom déshonoré , vouloit se retirer du Conseil , & qu'il reste , non pas pour protéger son cousin qu'il abandonne ; mais parce que j'ai encore eu le bon esprit d'empêcher sa désertion ? Il a reçu de la bouche même du Roi l'assurance flatteuse qu'on avait encore besoin de lui pour quelques mois seulement. Mais , voyez-vous avec quel acharnement & quelle affectation ce Garde des Sceaux est personnellement attaqué dans les arrêtés , dans les protestations , dans les pamphlets , dans tous les écrits clandestins ? Sa conduite en 1771 en est le prétexte assez légitime : tandis qu'on conserve encore pour moi des égards ,

& qu'on se contente de me montrer du doigt. Je prévois de tout ceci, que la victime, s'il en faut une, est déjà désignée, & que le pauvre Lamoignon entraînera dans sa chute tous ceux qui seront à côté de lui.

A L B E R T.

Monseigneur a toujours une prévoyance admirable.

L' A B B É M A U R I.

Monseigneur a grande raison : il faut être prudent.

A L B E R T.

Il ne faut pas se livrer sans réserve.

L' A B B É M A U R I.

On peut se tenir avec lui, à telle distance, qu'on partage, non pas le danger, mais le spectacle de sa chute.

LE P R I N C I P A L M I N I S T R E.

Il faudra même se garder de tendre la main pour le soutenir. Tenez, Messieurs, laissons-le aller ; il va fort bien. Il suffit, pour s'en débarrasser, de l'abandonner à lui-même. Son caractère impétueux & violent le jettera dans des excès qui, seuls, nécessiteront sa perte. Vous êtes ses conseils & ses amis : songez seulement à ne pas ralentir sa course ; & même, s'il avait envie de prendre haleine, ferait-ce un si grand mal de l'aiguillonner un peu ?

L' A B B É M A U R I.

Monseigneur, nous promet-il de ne pas nous oublier ?

LE P R I N C I P A L M I N I S T R E.

En doutez-vous ?

SCÈNE IX.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS ,
LE GARDE DES SCEAUX, *une*
lettre à la main.

LE GARDE DES SCEAUX.

LA RAGE M'ÉTOUFFE ! Est-ce à moi ; est-ce à Lamoignon qu'on ose faire injure ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Qu'est-ce donc ?

LE GARDE DES SCEAUX, *lui*
donnant la lettre.

Lisez, Monseigneur, & voyez s'il est un Dieu qui puisse retenir ma vengeance.

LE PRINCIPAL MINISTRE ,
après avoir lu.

Le mariage rompu ! la perte n'est pas grande , sans doute : mais l'insulte est bien impudente , & le procédé bien mal-honnête. Est-il devenu fou , ce misérable Courbeton ? Songe-t-il aux fots propos de la Cour , de la ville ? Songe-t-il aux moyens qu'un MINISTRE DU ROI peut employer contre de pareilles avanies ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Et la lettre ne dit pas tout : elle ne dit pas que toute la ville de Dijon s'est portée en foule aux genoux de la petite bégueule ; que toutes les communautés , depuis l'Hôtel-de-Ville , jusqu'aux Savetiers, ont

ont été en appareil lui offrir des couronnes & des bouquets ; qu'on a jeté des fleurs sur son passage.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je conçois cela , & j'approuve votre ressentiment.

LE GARDE DES SŒAUX.

Je penchais vers la modération ; vous l'avez vu. Soyez donc modéré avec de tels impudents ! Que feront-ils au Roi , s'ils traitent ainsi les Ministres ? J'en suis fâché, Monseigneur ; mais la révolte se décide avec trop d'audace , & la violence seule peut la réprimer.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je commence à le croire.

A L B E R T.

La douceur n'est souvent qu'une faiblesse dangereuse.

L'ABBÉ MAURI.

La violence a quelques abus ; mais elle est souvent nécessaire.

LE GARDE DES SŒAUX.

Indispensable , Monsieur. Allons : que la Bretagne , le Dauphiné , le Béarn , la Bourgogne , la Provence ; que toutes ces Provinces révoltées , soient à l'instant inondées de soldats. Ah !.. Scélérats ! vous ne voulez pas de mon fils !.. Que leurs députés , s'ils arrivent , soient saisis & emprisonnés ! portons le fer & le feu aux quatre coins du Royaume ! que tous les fléaux ensemble ravagent cette terre funeste ! que le frère égorge son frère ! que le père s'abreuve du sang de son fils ! que les enfants soient écrasés sur le sein de leur mères ! que la famine dévore ce qui pourra échapper au carnage ! Faisons de la France un vaste

La Cour Plénière ;
tombeau , & quand nous serons seuls , qui nous empêchera de régner ?

L'ABBÉ MAURI.

Ainsi soit-il.

FIN DU SECOND ACTE.

N. B. *La durée de l'entr'acte dépend des évènements.*



ACTE III.

La Scène est dans l'Antichambre du Roi.



SCÈNE PREMIÈRE.

LE BARON DE BRETEUIL ; LE CHEVALIER DE GUER , Député de Bretagne ; LE COMTE DE VIENNOIS , Député du Dauphiné ; LE COMTE DE SABRAN , Député de Provence ; LE CHEVALIER DE MESPLESSES , Député de Béarn ; MADAME D'ÉPRÉMESNIL & ses deux FILLES.

LE CHEVALIER DE GUER.

Ainsi donc , M. le Baron , le Roi daigne écouter les gémissemens de son Peuple ; & la France fera que vous avez contribué à ce bienfait.

LE BARON DE BRETEUIL.

Je ne suis qu'un soldat ; j'ai exécuté les ordres de mon Roi , voilà tout : j'ai rempli ses intentions. Je n'ai point approuvé les moyens choisis pour résister à ses volontés. Il n'existe , à mon avis , qu'une loi supérieure à l'autorité du Roi ; c'est le bonheur de son peuple , je ne connais pas les autres. Lorsqu'un Roi est trompé (& les plus grands Rois peuvent l'être) , son peuple n'a pour l'éclairer , d'autre ressource , que la prière constante , importune , opiniâtre même , si vous voulez ; mais la prière seule. Et comment donc , Messieurs ! En Dauphiné , en Bretagne , on s'attroupe ! on s'arme ! on menace les porteurs de ses ordres ! on insulte ses représentants ! on parle hautement de révolte & d'indépendance !... Messieurs , Messieurs ! les choses ont été portées trop loin : & ce qui m'afflige davantage , c'est qu'on ne connaît pas le Roi au fond de vos Provinces. Avec quelle intrépidité j'ai vu souvent calomnier ses intentions paternelles ! Avec quel empressement , dans toutes circonstances , il sacrifierait tout au repos de ses Sujets ; tout , jusqu'à son autorité dont on le croit si jaloux ! Non , Messieurs , vous ne le connaissez pas.

LE CHEVALIER DE GUER.

Notre conduite , Monsieur le Baron , prouve le contraire : elle prouve au moins que nous avons de ses sentiments justes & bienfaisants , l'idée que vous venez d'en donner. C'est notre confiance extrême dans sa justice & dans sa bienfaisance qui animait nos efforts à lui résister ; certains , qu'en apprenant à quelles mains odieuses il s'était livré , dans quelle erreur nos deux tyrans l'avoient plongé , de quelle barrière ils l'avaient entouré pour le rendre

inaccessible ; (& vous le savez , Monsieur le Baron , puisque vous étiez forcé vous-même de garder le silence) : certains , dis-je , qu'alors il applaudissait la résistance généreuse qui va raffermir son trône sur les fondements de la loi.

LE BARON DE BRETEUIL.

J'espère , au moins , qu'il la pardonnera. Vous pouvez , Messieurs , avec cette confiance dont vous parlez , & qui ne sera pas trompée , attendre ici sa réponse ; il se prépare dans ce moment-ci des événements....

(*Le Baron de Breteuil entre chez le Roi.*)

SCÈNE II.

Les DÉPUTÉS des différentes Provinces ;
Madame D'ÉPRÉMESNIL & ses deux
FILLES.

LE COMTE DE SABRAN.

MALGRÉ l'air empesté de ce séjour , malgré le mensonge & la fourberie qui nous environnent ; un pressentiment heureux m'annonce le plus beau jour de ma vie. Et vous , Madame , (à *Mde d'Éprémefnil*) de quelle gloire il fera couvert , cet époux que vous allez rejoindre !

Madame D'ÉPRÉMESNIL.

Ah ! j'ai besoin de cette consolation. Lorsqu'il me fut enlevé ; cette enfant (*elle montre sa fille aînée*) étoit mourante : forcée de la suivre à Forges , pour la sauver , je fus privée de la seule con-

solation qui me restait ; d'aller m'enterrer avec mon Epoux , ou du moins d'habiter la ville , le hameau le plus voisin de sa prison. Les eaux & la Providence m'ont rendu ma fille ; & nous venons ensemble d'obtenir de la sensibilité du Roi , la faveur de rassembler sur le même rocher , aux confins de la Provence , une famille dont l'union la plus tendre a toujours fait le bonheur.

LE COMTE DE SABRAN.

Quelle figure céleste ! Ces deux Demoiselles , Madame , ont été trop bien partagées. Avec tant d'attraits , être encore les filles de M. d'Eprémefnil.

Madame D'ÉPRÉMESNIL.

Elles n'ont pas cet avantage. Mon premier mari , M. Thilorier , est leur père : mais M. d'Eprémefnil les a adoptés , elles n'ont rien perdu. (*On voit entrer la suite du Principal Ministre.*) Cette foule d'Esclaves nous annonce un Satrape.

LE CHEVALIER DE GUER.

C'est l'Archevêque.

SCÈNE III.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS ;
LE PRINCIPAL MINISTRE ;
Foule d'Esclaves , parmi lesquels on distingue
l'ABBÉ MORELLET.

LE PRINCIPAL MINISTRE. (*Il s'arrête devant Mde d'Eprémefnil.*)

IL m'est bien dur de vous annoncer , Madame , que la bonté du Roi ne s'accorde pas avec la né-

cessité des circonstances : la liberté de M. d'Eprémefnil est encore une grace impossible.

MADAME D'ÉPRÉMESNIL.

Je demanderais sa liberté, Monseigneur, s'il avait mérité ses fers : je ne demande que la faculté d'aller le joindre ; & c'est au Roi que je me suis adressée.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Au Roi, Madame ! Et pourquoi douter ainsi de mes sentiments ? Lorsque nous avons appris que M. d'Eprémefnil était traité avec une rigueur contraire à nos intentions, à la bonté du Roi, autant qu'elle était déplacée ; n'a-t-il pas été mis sur-le-champ dans un état de douceur & d'aisance, tel que je pourrais le désirer moi-même ?

MADAME D'ÉPRÉMESNIL.

Je fais ce que M. de Breteuil a fait à cet égard, & il ne doute pas de ma reconnaissance.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je n'aurai donc jamais le bonheur de voir qu'on me rende justice. Et vous, Messieurs, (c'est aux Députés des Provinces que je parle, sans doute), aurai-je le même reproche à vous faire ? Depuis que vous êtes ici, on peut croire que vous n'avez pas eu besoin de moi.

LE CHEVALIER DE GUER.

La première loi qui nous fut imposée par les Provinces que nous représentons ici, est de ne voir ni le Garde des Sceaux, ni vous, Monseigneur.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Cette défense n'est pas civile : elle seroit contraire à toutes les règles : permettez-moi d'en douter.

LE CHEVALIER DE GUER.

N'en doutez pas : cette défense est exprimée dans nos pouvoirs ; voiciles miens. Ils sont signés , comme vous voyez , de huit-cents soixante-six Gentilshommes Bretons ; & ce nombre ne comprend que les plus considérables. La Bretagne a de plus , deux mille cinq-cents Gentilshommes qui n'ont pas signé , & qui signeront demain , si cela peut vous plaire.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je ne l'exige pas , je vous assure.

LE CHEVALIER DE GUER.

Mes pouvoirs sont illimités. Je suis autorisé , si un seul des douze Nobles qui m'accompagnent , pouvait être séduit ou intimidé , par intérêt ou par faiblesse , de le renvoyer chez lui , & d'en choisir un autre. Je suis autorisé à faire avec le Gouvernement , tel traité qui me paraîtra convenable , certain que ma décision sera confirmée par la Province.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je veux bien , Monsieur , tolérer une expression dont vous n'avez pas calculé toute la valeur. Des Sujets sont-ils admis à traiter avec leur Roi ? Mais à Dieu ne plaise dans ce moment , qu'une vaine dispute de mots éloigne la paix dont le retour est si facile ! Vous venez réclamer la conservation des traités , capitulations & privilèges de la Bretagne : vous , Monsieur , de la Provence : vous , du Béarn , & vous , du Dauphiné. Le mal est de ne pas s'entendre. Le Roi n'a jamais voulu porter atteinte aux capitulations des Provinces. Il l'a déclaré assez formellement dans son Édit de *Cour Plénière* ; & s'il le faut , pour vous tranquilliser , je suis tout prêt à solliciter de Sa Majesté , une Déclaration plus expresse , & dont le sens soit au-dessus de toute maligne interprétation.

LE CHEVALIER DE GUER.

Comment, Monseigneur, vous tenez à cette petite ruse ? Lorsque, dans votre Edit de *Cour Plénière* vous attribuez à ce fantastique Tribunal, le droit de vérifier, *provisoirement*, tous les impôts du Royaume ; avez-vous excepté les impôts de la Bretagne ? Entendez-vous les excepter ? Auriez-vous le courage de le dire ? Aurions-nous le courage de le croire, & la confiance insensée, que vous respecteriez nos privilèges, après avoir asservi le reste de la France ! Non, Monseigneur, je ne sollicite point ici une Déclaration qui excepte la Bretagne, de la loi générale : le premier vœu de ma Province est de n'arrêter aucun arrangement particulier, que l'arrangement général ne soit consommé.

LE COMTE DE VIENNOIS.

Le Dauphiné a pris la même résolution.

LE CHEVALIER DE MESPLESSES.

La Béarn pense de même.

LE COMTE DE SABRAN.

Et c'est aussi le vœu de la Provence.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Comment donc, Messieurs, une confédération !

LE CHEVALIER DE GUER.

Daignez nous entendre, Monseigneur ; notre raison est si simple & si claire, qu'il vous sera, je pense, impossible d'y répondre. La Bretagne (& l'on peut dire la même chose des autres Provinces qui réclament) ; la Bretagne est unie à la France, comme Monarchie ; elle n'est point unie à la France comme tout autre Gouvernement. Vous le voyez ; il faut que le sort de la France soit décidé avant de prononcer sur le sort de la Bretagne. Si la France
est

est toujours Monarchie , le Bretons seront toujours Français , si la France cesse d'être Monarchie , la Bretagne cesse d'être à la France.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Voilà ce que vous appelez une raison ! c'est un sophisme enfanté par l'esprit de révolte.

LE CHEVALIER DE GUER.

Ce mot n'est pas réfléchi , Monseigneur. Des révoltés ne vous parleraient pas ainsi ; de révoltés opposeraient aux actes de violence & de tyrannie , que vous prodiguez avec tant d'indiscrétion , d'autres moyens que les larmes & les supplications. Vous envoyez vingt mille soldats en Bretagne ! avez-vous le projet de la conquérir ou de la dévaster ? Et vous ne savez donc pas de quels efforts nous serions capables , si nous avions recours aux vils artifices qu'on ne rougit pas d'employer contre nous ! Vous ne savez donc pas que le seul mot , *Gabelle* , prononcé dans nos villages , armerait à l'instant quatre-vingt mille paysans , & que vos soldats seraient égor-gés dans vingt-quatre heures !

LE PRINCIPAL MINISTRE,

Que dites-vous là , Monsieur ? Gardez-vous de répéter un tel propos !

LE CHEVALIER DE GUER.

Manifester ce moyen , c'est y renoncer. Vous n'avez donc pas observé que la Bretagne & la Provence sont nos seules Provinces maritimes ; & qu'en séparant vous même ces deux Provinces de la France , vous privez ce grand Empire , de sa seconde force , de l'avantage unique qui réunit dans la main de son Roi , les deux puissances de la mer & de la terre ? Je sais qu'un tel langage peut vous

déplaire. Ceux qui ont arraché deux Magistrats du Tribunal le plus saint ; ceux qui ont assiégé les Temples de la Justice comme des villes de guerre , peuvent exercer contre moi une violence moins scandaleuse. Vous pouvez me mettre à la Bastille ; mais vous y mettrez aussi les douze gentilshommes qui m'accompagnent , les huit-cents soixante-six qui ont signé mes pouvoirs , & les deux mille cinq-cents qui ne les ont pas signés.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

C'est donc à moi seul que les reproches s'adressent ; & sans compter des circonstances pénibles & des raisons impérieuses qu'on ne veut pas balancer , on s'obstine à ne pas voir que les Loix , leurs Sanctuaires & leurs Ministres ne sont pas sous ma dépendance ; qu'il n'était pas à mon pouvoir d'empêcher un éclat qu'un autre a commandé , & qui , je l'avoue , a dû faire quelque impression fâcheuse.

LE CHEVALIER DE GUER.

Auriez-vous la prétention, Monseigneur , de faire croire à vos sentiments patriotiques ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Pourquoi non , Monsieur ? Je suis le Ministre de la Nation , bien plus que le Ministre du Roi.

LE CHEVALIER DE GUER.

Vous, Monseigneur , le Ministre de la Nation ! Quel langage ! Y pensez-vous ? Vous a-t-elle choisi ? Où sont ses pouvoirs , & qu'avez-vous fait pour elle ? Vous avez voulu la tromper & l'asservir. -- Malheureuse Nation ! Tu étois autrefois l'exemple & l'arbitre du monde ; aujourd'hui , quand toute l'Europe s'agite pour de grands intérêts , tu perds dans une inaction forcée , son influence politique. Mise à l'écart par les autres Peuples , comme un Peuple inutile , mé-

prisee par ses ennemis , insultée par ses alliés qu'elle a traîtreusement abandonnés , la France n'est plus occupée , graces à vous , qu'à déchirer ses entrailles , à disperfer , de ses propres mains , les déplorables restes de sa richesse engloutie & de sa gloire éclipsee.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Nous rendrez-vous aussi responsables des évènements qui nous ont précédés ? Dans tous les cas , Monsieur , vous devez , ce me semble , trop de respect au Roi , pour refuser quelques talents à ceux qu'il a choisis pour gouverner ses Etats.

LE CHEVALIER DE GUER.

Monseigneur , vous savez ce qu'a dit un de vos bons amis : « les grandes places sont des rocs escarpés , que l'aigle seul & le Reptile peuvent atteindre ». Êtes-vous Aigle ?

LE PRINCIPAL MINISTRE ,

(*s'adressant aux autres Députés.*)

Messieurs , Messieurs , la parole de M. de Guer est impétueuse. Il n'est guère possible de raisonner avec lui & de s'entendre. Je fais que dans son Règlement sur l'administration de la justice , & même dans la composition de la *Cour Plénière* , M. le Garde des Sceaux a glissé des choses qui peuvent déplaire : je n'en suis pas fâché : on réclame , on se rapproche , on discute , les sacrifices sont réciproques , & tout s'arrange. Je ne tarderai pas à me rendre chez le Roi. Insensible à des soupçons injurieux , je ne prétends me venger qu'en rappelant sur une Nation , que j'idolâtre , des jours de calme & de bonheur.

(*Il sort. Les Esclaves restent au fond du théâtre.*)

S C È N E I V.

LES DÉPUTÉS, Mde D'ÉPRÉMESNIE
& ses deux Filles.

LE CHEVALIER DE GUER.

Ton artifice est inutile ! Tu caresses vainement à jourd'hui cette Nation que tu as voulu perdre, & qui va te punir ! Oh, mes amis, connaissez cet homme tout entier. Comblé des bienfaits de la Reine, ouvrage des ses augustes mains, élevé par Elle à la plus haute dignité, le traître blasphème contre la Divinité qui le protège ! N'a-t-il pas fait répandre, par ses vils agents, dans la Capitale & dans nos Provinces, le bruit scandaleux que cette Assemblée de la Nation, seul remède aux maux qui nous accablent, c'est lui qui la desire, qui la provoque de toutes ses forces tandis que la Reine seule l'éloigne, & la rend impossible ? (*En s'adressant à la suite du Principal Ministre.* Esclaves ! Ne dites-vous pas à tous ceux qui daignent vous entendre, que votre Maître n'a lui même excité le désordre universel, que pour forcer la convocation des États ?

LE COMTE DE VIENNOIS.

Taisez-vous ; voici l'autre tyran.

LE CHEVALIER DE GUER.

Me taire, devant lui !



S C E N E V.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS ;
LE GARDE DES SCEAUX ; Foute
d'Esclaves , parmi lesquels on distingue ALBERT ,
PIÉPAPE , L'ABBÉ MAURI ,
DAGOULT , &c.

LE GARDE DES SCEAUX.

(Il s'arrête au milieu du théâtre ,
vis-à-vis Mde d'Eprémefnil.)

QUELLE est cette femme ?

DAGOULT.

Monseigneur ne connaît pas Mde d'Eprémefnil.

LE GARDE DES SCEAUX.

Comment donc ! Elle a l'audace de présenter ici
l'épouse d'un révolté , d'un homme que l'indul-
gence du Roi pouvait seule soustraire au dernier
supplice ?

Mde D'ÉPRÉMESNIL.

Ah ! Dieux ! Quel langage barbare ! (à ses filles.)
Mes enfans ! soutenez votre mère expirante.

LE CHEVALIER DE GUER.

Voyez , avec quel orgueil , le cruel insulte à la
faiblesse d'une femme !

LE GARDE DES SCEAUX.

Quelques murmures insolents frappent mon
oreille !

LE CHEVALIER DE GUER.

C'est moi.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et qui êtes-vous ?

LE CHEVALIER DE GUER.

Je suis l'un de ceux dont la présence doit vous faire trembler. Baissez les yeux devant des Députés des Provinces que vous avez livrées à toutes les horreurs de la guerre & du désespoir.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ah ! ah ! Messieurs , c'est vous ! je suis bien-aise de vous voir. Vous êtes donc les Représentants de ces Sujets rebelles , dévoués à la vengeance la plus éclatante ! Vous venez donc apporter vos têtes à l'échafaud , qui les attend !

LE CHEVALIER DE GUER. (*)

Nous sommes à l'abri du Trône , & tu n'es plus à craindre , homme incapable & superbe ! Dans ce moment même , le Roi jette un regard paternel sur la longue histoire de nos malheurs & de tes attentats. Frémis ! la vérité l'éclaire ; & bientôt tu rendras compte à ton Souverain , à ta Patrie assemblée , des larmes & du sang que tu fis répandre. Si les services de tes aïeux , si la pitié du Roi : si toute autre considération te dérobe au châtiment , au moins tu n'échapperas pas à tes remords , tu vivras seul avec le souvenir du mal que tu as fait !

(*) N. B. Le Chevalier de Guer joue ici le rôle d'un homme libre , tandis que depuis long-temps , hélas ! il est dans les fers. Nous n'avons à répéter ici , que ce qu'on a déjà dit dans l'*Avis des Éditeurs*.—Encore quelque temps , & l'on verra si l'Abbé de Vermond a deviné juste , & s'il y a une sorte de compensation entre quelques évènements de cette Pièce , qu'on a éloignés , & la catastrophe qui se trouve rapprochée à certains égards.

LE GARDE DES SCEAUX.

Esclaves ! qu'on le saisisse , & qu'on attende l'ordre du Roi , que j'apporte à l'instant.

SCÈNE VI.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS ;
LE COMTE DE MONTMORIN.

LE COMTE DE MONTMORIN.

*Sortant tout-à-coup de la chambre du Roi ,
& arrêtant M. de Lamoignon qui se disposait à y entrer.*

VOUS entriez chez le Roi , M. de Lamoignon ?...
Un moment , s'il vous plaît ; j'ai d'importantes nouvelles à vous apprendre.... L'Archevêque des Sens....

LE GARDE DES SCEAUX.

L'Archevêque de Sens ! ...

LE COMTE DE MONTMORIN.

Est disgracié. M. le Comte d'Artois (& vous savez cela mieux que moi , M. de Lamoignon) lui faisait depuis quelque temps une guerre assez ouverte... Le zèle patriotique de ce Prince a surmonté enfin tous les obstacles qui s'opposoient au renvoi du Principal ; & dans ce moment-ci même , on lui prononce vraisemblablement son arrêt.

LES DÉPUTÉS.

Ciel ! le moment de la vengeance serait-il arrivé ?

LE GARDE DES SCEAUX , *avec une
joie dissimulée.*

Il est disgracié ! ... (à part.) notre cabale

triomphe ! (*haut.*) J'en suis sincèrement affligé ; j'avois pour M. de Sens une estime ! une vénération !... Et, il est exilé sans doute ?

LE COMTE DE MONTMORIN.

Non, M. le Garde des Sceaux, non : il ne l'est point. Je m'empresse à mettre votre ame à l'aise. Le Roi est bon ; il en a moins coûté à son cœur de croire que M. de Sens s'était trompé, que de présumer seulement qu'il ait eu l'intention de le tromper. Il renvoie son Ministre, parce qu'il est persuadé que le bien de son Peuple l'exige ; mais il comble de bienfaits M. l'Archevêque... Le Chapeau de Cardinal pour lui... Son neveu nommé Coadjuteur..!

LE GARDE DES SCEAUX *avec dépit.*

Le Chapeau de Cardinal ! Mais, mais, en êtes-vous bien sûr, M. le Comte ?.. Comment la Reine ?...

LE COMTE DE MONTMORIN

La Reine fait tout. Elle est prévenue que, par des menées odieuses, on a tenté de lui ravir l'amour & la vénération des Français : mais cette généreuse Princesse, à l'exemple de son auguste Epoux, se plaît à se dissimuler l'auteur de cet artifice coupable : & un trait digne d'elle, & seul capable de l'i-réconcilier le cœur de tous ses sujets, un trait au-dessus de tout éloge. (jugez en vous-même, M. le Grde des Sceaux). Cette Princesse, qui connoît la haine de tout le monde à pour l'Archevêque de Sens, craignant que le Peuple, dans le délire où va le plonger le renvoie d'un Ministre qu'il abhorre...

LE GARDE DES SCEAUX.

Et bien !

LE COMTE DE MONTMORIN.

Eh bien, M. le Garde des Sceaux, la Reine, pour
sauver

ſauver M. l'Archevêque , de toutes les avanies que le public prépare à cet Ex-Miniftre , a obtenu du Roi , qu'il pût aller à Rome prendre le Chapeau. Pendant ſon abſence , les eſprits ſe calmeront ; & au bout de quelques mois , il reparaitra paifiblement à la Cour , où la pourpre Romaine ne tardera pas à effacer les torts apparents ou effectifs de l'Archevêque de Sens.

LE GARDE DES SCEAUX.

(*A part.*) J'enrage. (*Haut.*) M. le Comte , pardon ſi je vous quitte ; j'entre chez le Roi ; j'ai un nouvel Arrêt à ſolliciter en faveur de mes grands Bailliages , & les ordres du Roi à prendre (*il montre les Députés*) contre des Perturbateurs du repos public , des Révoltés...

LE COMTE DE MONTMORIN.

(*avec indignation.*)

C'eſt eſt trop ! N'allez pas plus loin , M. de Lamoignon ; le Roi m'a chargé de vous demander les Sceaux ſur le champ : il vous défend de vous préſenter devant lui. Son indulgence ſ'eſt épuisée en faveur d'un Miniſtre , votre complice peut-être , mais moins coupable que vous. La Reine elle-même , malgré la bonté de ſon cœur , n'a pas daigné devenir votre appui. Il eſt temps , enfin , qu'une Nation respectable ſe réconcilie avec le meilleur des Monarques. Sa Majeſté vous ordonne de vous retirer à Bâville. (*A Dagoult.*) Dagoult ! vous avez entendu l'ordre du Roi , c'eſt vous qu'il charge de l'exécuter.

LE GARDE DES SCEAUX tombe
dans un fauteuil.

Quel coup de foudre !

D AGOULT ayant quitté le Chevalier de Guer, dont il s'était saisi précédemment par l'ordre du Garde des Sceaux.

Allons, Monseigneur, point de faiblesse. Nous dînerons à Bâville tout comme ici. . . . M. d'Eprémefnil y sera peut-être... Monseigneur ! le trio serait plaisant ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Suis-je assez humilié !

Il tombe dans une espèce d'assoupissement léthargique.

LE COMTE DE MONTMORIN, aux Députés.

Vous, Messieurs, portez dans vos Provinces la consolation & la paix ; annoncez au peuple, la clémence du Roi & sa justice. A sa voix, la Nation va s'assembler ; les Loix se réveilleront ; la constitution s'affermira ; les abus disparaîtront ; la confiance va renaître de toute part ; enfin, l'Empire le plus puissant de la terre deviendra aussi le plus fortuné. (*A Mde d'Eprémefnil.*) Madame, la justice du Roi est enfin éclairée) *Il lui remet un papier cacheté*) : voici la liberté de votre époux.

LE CHEVALIER DE GUER,
Mde. D'ÉPRÉMESNIL & ses deux Filles, avec
l'expression de la reconnaissance.

Ah ! dites-lui, Monsieur, que la France entière est à ses genoux.

(*Le Comte de Montmorin rentre chez le Roi.*)

SCÈNE VIII & dernière.

LE GARDE DES SCEAUX , LES
DÉPUTÉS , M^{de} D'ÉPRÉMESNIL
& ses deux Filles.

(ALBERT, PIÉPAPE, l'Abbé MAURI & les autres
Esclaves sortent pendant cette Scène, en insultant, par des gestes de mépris, l'idole qu'ils viennent d'encenser. DAGOULT seul reste, les yeux fixés sur sa nouvelle proie.)

LE GARDE DES SCEAUX. (*Il est
toujours assis dans son fauteuil, & paraît
se réveiller d'un long sommeil.*)

Où suis je ? Quels objets n'entourent ? dans
quels lieux m'a-t-on transporté ? quelles ténèbres épou-
vanables, & quel silence effrayant ! Je m'efforce
en vain de rappeler mes idées : j'étais naguère assis
sur un trône d'or, & je marchais sur la foule de mes
ennemis renversés. Mais un bruit affreux vient frap-
per mon oreille ! Un bruit de verroux & de chaînes !
A la lueur des flambeaux qui m'éclairent, j'entrevois
un cachot ; des satellites ! Pour qui sont ces fers que
vous apportez ? Pour moi ! Vous en chargez mes
mains ! Vous me garrottez comme un vil criminel !
Vous me forcez de vous suivre ! Ah ! la lumière
m'est rendue ! Une foule curieuse s'empresse sur mes
pas. Tous les yeux me lancent la foudre, & des cris
de malédiction retentissent autour de moi ! Où me
conduisez-vous ? Dieux ! je reconnais ces voûtes au-
gustes. Je n'irai pas, cruels ! vous me faites
marcher sur des serpents ! Mais on m'entraîne, on

m'enlève. O terre ! engloutis l'infortuné Lamoignon ! Me voici devant le Tribunal redoutable que j'ai profané si long-temps. Je les vois tous, tous : les voilà, Voilà d'Aligre, d'Ormesson, Bochart, de Gourgues ! Eh bien ! que voulez-vous de moi ? Etes-vous assemblés pour me juger ? Grace ! grace ! je l'implore à genoux, & je confesse mes crimes. (*Il se jette à genoux.*) L'orgueil & la haine m'ont égaré. Je vous abhorrais, j'ai trompé le Roi, j'ai renversé les Loix, j'ai perdu la Nation pour vous écraser. Protégez-moi, vous, du moins, qui fûtes mes amis ? d'Outremont, Glatigny, Pasquier ! Mais vous détournez les yeux ! vous m'abandonnez ! Eh bien ! mon courage me reste. (*Il se relève.*) Lamoignon à vos pieds ! Quelle infamie ! Je saurai braver vos fureurs. Je ne mourrai pas sans avoir signalé ma vengeance. Je romprai mes fers : je me jetterai sur vous comme un lion rugissant : je veux briser vos têtes & déchirer vos entrailles. *Tiens, tiens*, de Gourgues, voilà le coup que je t'ai réservé ! (*Il retombe.*) Mais je succombe : toutes mes forces m'abandonnent. Un frisson mortel. Je. Ah ! .. ah ! .. ah ! - (*Il ne jette plus que des cris inarticulés, sa voix s'éteint, sa gorge s'enfle, il respire à peine : ... il meurt.*)

LE CHEVALIER DE GUER.

Trône de Louis XII & de Henri IV, tu ne seras pas ébranlé. Amis ! allons mettre aux pieds du Roi, nos hommages, nos vœux & nos serments.

(*On baisse la toile.*)

FIN.

P. S. Toute merveilleuse que soit la Comédie que nous présentons au Public, nous ne pouvons dissimuler que les gens d'un goût difficile pourront y trouver quelques défauts. Nous aurions d'excellentes choses à dire à l'appui de l'Ouvrage, & même en faveur des fautes apparentes qu'on pourrait y remarquer, mais le temps nous presse. Cette Comédie est attendue avec impatience; ainsi, nous nous bornerons à transcrire ici une Lettre que nous avons reçue du charmant Abbé qui en est l'Auteur.

LETTRE de l'Abbé DE VERMOND
aux Éditeurs.

Paris , 23 Août 1788.

« En vérité , Messieurs , il faut que vous m'ayiez
» furieusement enivré avec vos éloges , pour que je
» me sois décidé à mettre mon Drame au jour. J'en-
» tends déjà bourdonner autour de moi un essaim de
» *connaisseurs* de profession , se récrier contre l'Au-
» teur , & disséquer l'Ouvrage du pauvre *Vermond*.
» Croyez-vous , par exemple , que l'Abbé *Morellet*
» & l'Abbé *Mauri* , qui , en leur qualité d'Acadé-
» miciens , & d'Académiciens de l'Académie Fran-
» çaise , doivent s'y connaître , me passeront les trois
» Unités sacrifiées , ou à-peu-près ; la longueur de
» quelques Scènes , où on les fait agir & parler
» *plus qu'ils ne l'auraient voulu* ; la durée des entre-
» Actes , &c. , &c. , &c. ? Et votre Lamoignon ,
» qui connaît & respecte son Molière , comme son
» Code !... Oh ! c'est votre M. de Lamoignon qui
» me fait trembler , moi ! Que dira-t-il de voir les
» loix théâtrales sacrifiées , & point de personnage
» en scène qui soit en opposition avec lui ? Que dira-
» t-il du dialogue avec le cousin Maupeou ! du mo-
» nologue de la fin , & du dénouement anticipé ,
» dans lequel on le fait mourir dans les bras de
» Dagoult ? . . .

» Et la plaisanterie , d'aller , tout exprès , à Bâville
» faire imprimer la *Cour Plénière* , sur la même
» presse qui a servi à la *Correspondance* !... Messieurs ,
» Messieurs ! tout cela deviendra tragique ; je vous
» gage l'Abbaye que me vaudra ma Pièce , que le
» Lamoignon se piquera au jeu , & qu'il fera faire de

» ma Comédie , une Critique aussi en règle que celle
» du Cid ; gare encore qu'il n'en persécute les Editeurs
» avec plus d'acharnement , que Richelieu n'a tour-
» menté Corneille. Pour moi , je suis fort tranquille :
» je dirai au bon Lamoignon , que je n'ai aucune part
» à tout ceci ; il me croira , ou fera semblant de me
» croira ; il boudera à son ordinaire , c'est-à-dire , il
» fera comme ce joueur qui , perdant toute sa fortune
» jeu , s'arrachait les entrailles avec le flegme d'un
» Stoïcien.

» Adieu , mes amis , faites prendre lecture de ma
» Comédie aux Officiers du Bailliage de Ville-Fran-
» che ; cela pourra les amuser.

» A propos : le pauvre Archevêque est depuis vingt-
» quatre heures entre deux étaux : on assure que c'est
» Lundi qu'il fait le *saut périlleux*. Vous verrez qu'il
» s'en tirera mieux que Sancho-Pança du château de
» la Comtesse. Je suis bien-aïse , au surplus , de l'a-
» voir ménagé dans mon dénouement : *Je n'aime*
» *pas battre les gens à terre.* — Me croirez-vous une
» autre fois ?... Eh bien ! quand je vous l'ai dit , que
» Lamoignon ne ferait retraite que le dernier ?...
» Rappelez-vous de la Fable du bon LA FONTAINE ,
» que je vous citai l'autre jour chez la Comtesse de **.

Nonobstant la légèreté
A ses pareils si naturelle ,
Ses Confrères , les beaux esprits ,
Firent tant que le *Chef de cette République* ,
Par *raison* ou par *politique* ,
Décampa bientôt du Logis. »

